

le journal de Pantin

N° 141 - septembre 2005

canal



» La nouvelle police municipale

Rôle et compétences



» JOURNÉES DU PATRIMOINE :
des promenades-spectacles dans la ville p.32

SAISON CULTURELLE DE PANTIN 2005-06



Lancement de saison
Mardi 20 septembre
à 20h
Ciné 104

Projection du court-métrage *Les Princesses de la piste de Marie Hélia*
Grand Prix Côté court 2005
Ciné 104 - 104, avenue Jean-Lolive M° Eglise de Pantin
Réservation indispensable : 01 49 15 41 70

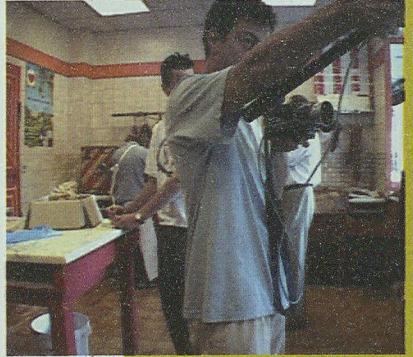


LE CLIN D'ŒIL DE FAUJOUR



Canal

45, av. du Général-Leclerc, 93500 Pantin - Adresse postale : Mairie, 93507 Pantin CEDEX. Tél. : 01 49 15 40 36. Fax : 01 49 15 73 28.
E-mail : canal@ville-pantin.fr. Directeur de la publication : Bertrand Kem. Rédacteur en chef : Serge Bellaïche. Directeur artistique : Jean-Luc Ruault.
Rédaction : Patricia de Aquino. Rédacteurs : Fabrice Baron, Yvan Bernard, Valérie Pomarède, Ariane Servain. Maquettiste : Gérard Aimé. Photographes : Gil
Gueu, Daniel Rühl. Dessinateur : Faujour. Impression : Québecor. Nombre d'exemplaires : 30 000. Diffusion : ISA +. Publicité : contacter la rédaction
au 01 49 15 40 36. Toute reproduction de texte, photo ou dessin est interdite sauf accord écrit de la direction. Imprimé sur papier recyclé

5/15 VIVRE À PANTIN**5 L'image du mois**

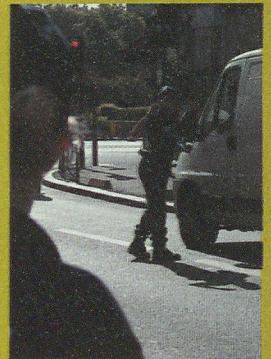
■ La sortie du CCAS au Sausset.

10 La rentrée

- Prévoir l'alternance pour 2006/2007.
- Réussir sa rentrée scolaire.

12 Les gens

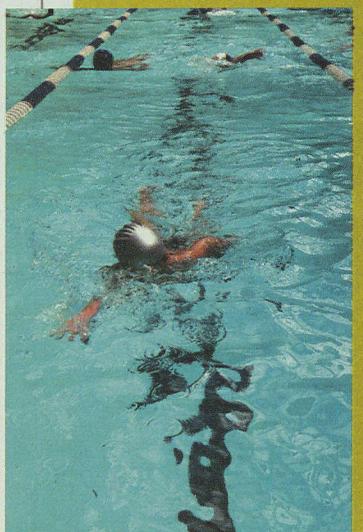
- Mathieu Bouhoma : le cinéma de père en fils.
- Expédition Himalaya, suite et fin.
- Les Courtillères, morceau d'histoire.

16/25 PANTIN AVANCE**16 Sécurité**

■ La police municipale est arrivée.

20 Bonjour M. le Maire**22 Environnement**

■ Semaine de la mobilité.

25 Travaux en ville**26/38 ÇA C'EST PANTIN****26 Sport**

- Le marcheur du canal.
- Les pieds dans l'eau toute l'année.

28 Vie associative

■ Associations en fête.

30 Journées du patrimoine

■ Lumière sur le patrimoine.

32 Culture

■ Présentation de la saison culturelle

34 Entreprise

- CND : Voyages chorégraphiés
- Le Chalet

36 Commerces

■ Entre Mairie et Quatre-Chemins.

38 Les Groupes politiques

→ Les petites annonces et l'état-civil se trouvent dans l'agenda

edito**A nos frères de Martinique**

Le mois d'août a été marqué dans le monde par une dramatique suite d'accidents d'avions. On invoque souvent dans ces cas-là la fatalité, la loi des séries. Ce qui est sûr, c'est qu'on touche à l'irrationnel, à l'incompréhensible.

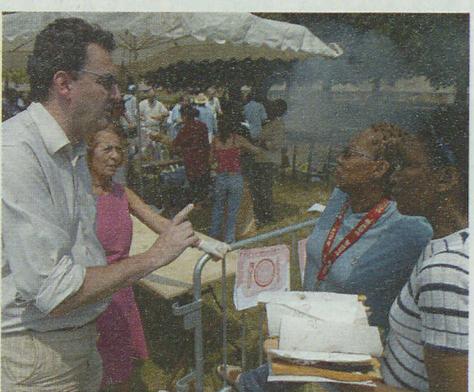
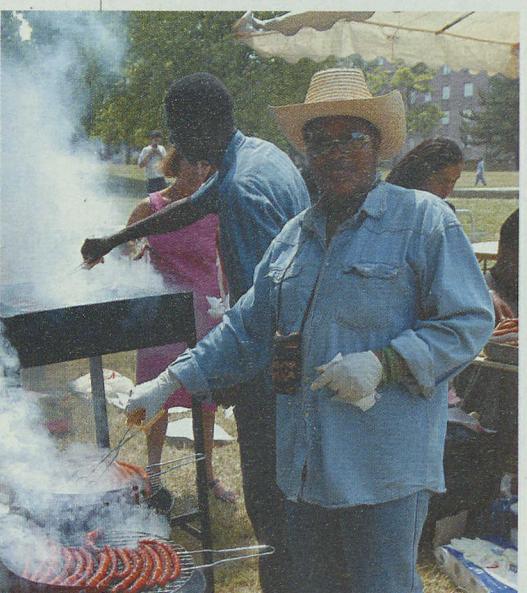
Le 16 août, la France entière a été frappée au cœur quand l'avion de la West Caribbean reliant Panama à Fort-de-France s'est écrasé au Venezuela, faisant 160 victimes, dont 152 Français de Martinique. La vie s'est arrêtée dans les Antilles ; beaucoup de Martiniquais, sur l'île ou en métropole, ont ressenti la douleur de perdre un proche ou une connaissance.

Dans ces circonstances, il est important que la solidarité nationale vienne réconforter les familles des victimes. Certes, les plaies sont encore béantes, mais chaque geste, chaque hommage rendu prouve l'intérêt et la compassion des Français de métropole, si proches et parfois si éloignés de ces compatriotes d'outre-mer.

Le travail de deuil sera long pour les familles dans les communes de Basse-Pointe, Le François, Ducos ou Saint-Esprit. Elles ne doivent pas rester seules dans leur souffrance.

Bertrand Kern, maire de Pantin, conseiller général de la Seine-Saint-Denis

L'IMAGE DU MOIS



→ Grillades succulentes, discussions animées, jeux et sports à la fête des Courtillières le 25 juin.



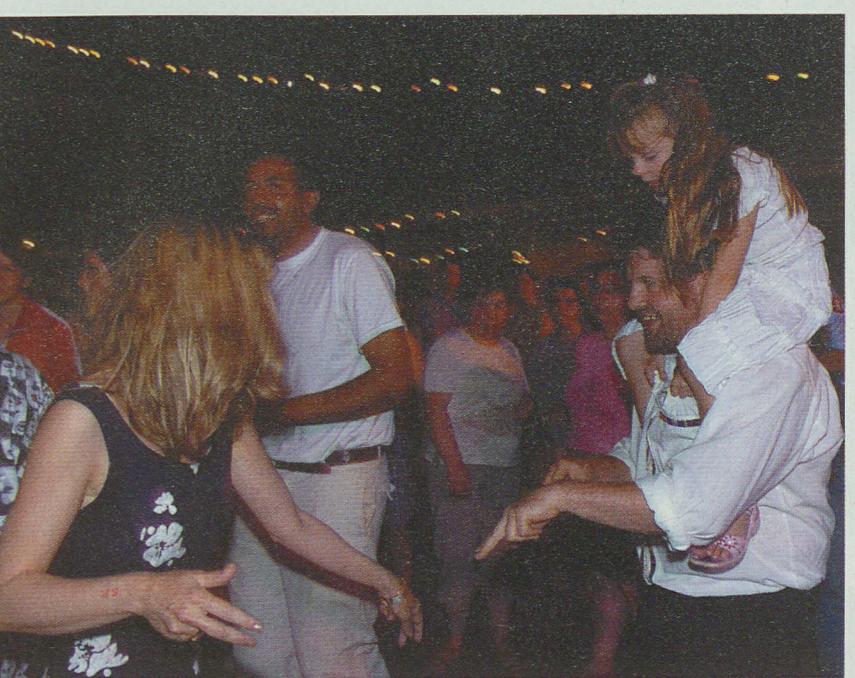
→ Activités tout-terrains pour les familles organisées par le service démocratie locale, vie associative, vie de quartier (maisons de quartier).



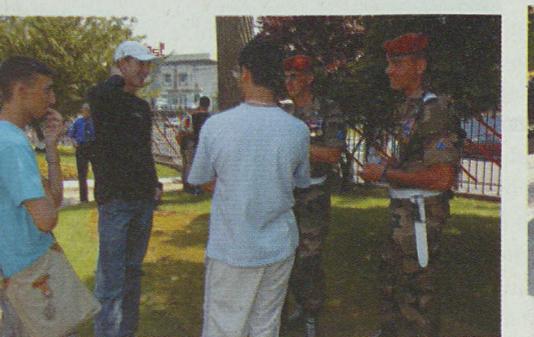
→ Le 22 juillet, au stade Sadi-Carnot, les Pantinois ont fêté l'année du Brésil en France autour d'un spectacle brésilien. La capoeira, lutte traditionnelle dansée était au rendez-vous.



→ Succès des activités estivales organisées par le CCAS. Ici, gouter à la salle Jacques-Brel le 13 juillet et sortie au zoo de Cheptainville le 19 du même mois.



→ Bal endiablé, malabarisme et ciel enflammé : la fête du 14 juillet a mis le feu à la caserne des pompiers.

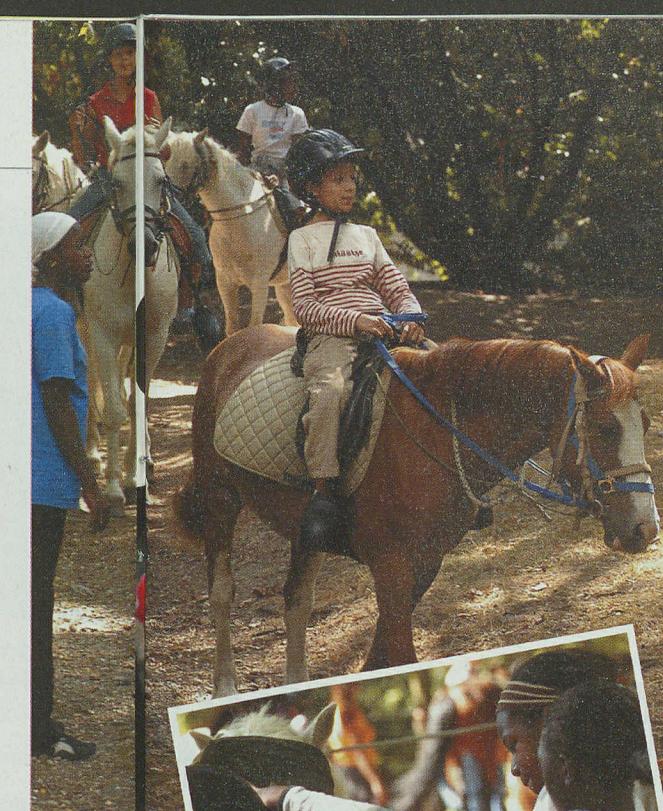
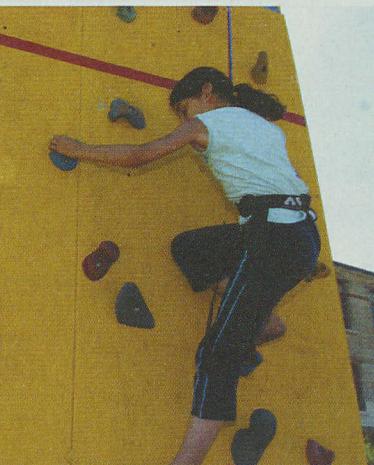


→ Défilé du 3^e Régiment du matériel (RMAT) dans les rues de Pantin, à l'occasion de la fête du 14 juillet.

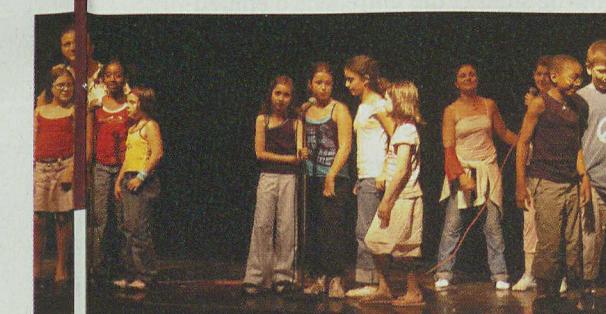




→ Vacances sportives pour les participants aux mini-séjours organisés par le service de la jeunesse.



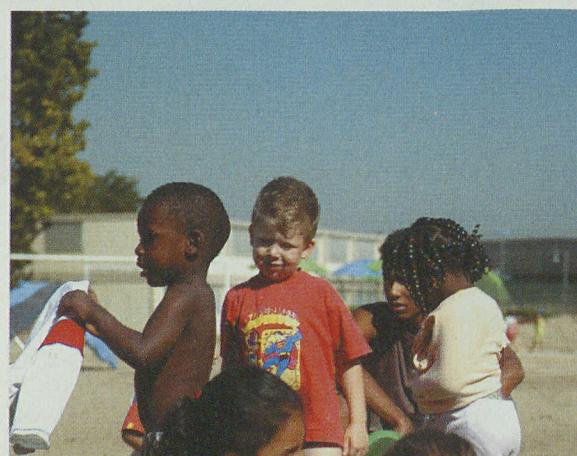
→ Pendant tout l'été, les jeunes cavaliers ont enfourché leur monture pour se balader dans le parc Henri-Barbusse.



→ Spectacle présenté par les centres de loisirs le 29 juin à la salle jacques-Brel.



→ Petits constructeurs de grands châteaux de sable : visite des centres de loisirs à la plage éphémère de Pantin.



EXPOSITION Prévenir le SIDA

La France a déclaré la lutte contre le Sida grande cause nationale 2005. Vous souhaitez agir dans ce sens et exprimer vos talents artistiques. La Ville de Pantin propose d'organiser une exposition d'affiches (collages, dessins, photos, peintures...) sur le thème de la prévention du VIH/SIDA et la solidarité envers les personnes séropositives.

Envoyez-nous vos propositions sur une feuille de format A4 ou A3. Elles peuvent être réalisées collectivement ou individuellement. A chaque projet doit être associé une note mentionnant nom(s), prénom(s), coordonnée(s) téléphonique(s) et adresse(s).

Les œuvres seront exposées à l'Hôtel de Ville à partir du 1er décembre, journée mondiale de lutte contre le SIDA, puis l'exposition tournera dans les quartiers de Pantin. Le tout doit être adressé avant le 15 novembre.

Mairie de Pantin
Service prévention santé
84/88 avenue du Général Leclerc
93507 Pantin cedex



DANSE Swing afro-antillais

L'association **Yapadage** invite les adultes amateurs ainsi que les danseurs débutants et chevronnés à suivre les cours de danse afro-antillaise organisés par Annie Rozet, ancienne danseuse du Ballet-théâtre Lemba (dances traditionnelles du Congo). Les cours débuteront le **samedi 14 septembre de 14.00 à 15.30** au Studio feeling dance de Pantin. Des forfaits et tarifs préférentiels sont proposés aux adhérents de l'association. Adhésion : 15€. Cours à l'unité, tarif normal : 16€.

Renseignements et inscriptions :
Association Yapadage
06 22 79 36 57
annierozet@yahoo.fr

TSUNAMI Pantin solidaire

Afin de participer à l'élan international de solidarité envers les victimes du Tsunami qui a frappé les peuples de l'Asie du Sud Est, la Ville de Pantin avait notamment remis un chèque de 3000 euros à l'association Electri-

cien Sans Frontières. Le président de cette organisation, le Pantinois Hervé Gouyet, a tenu à remercier le maire de cet geste. L'association s'est engagée à ce que chaque euro donné soit dépensé pour la reconstruction des infrastructures vitales des pays concernés

METRO Les travaux de la ligne 5

La suite du chantier de renouvellement des voies de la ligne 5 du métro concerne à présent sa partie nord. Le service voyageur sera interrompu entre République et Bobigny-Pablo Picasso de novembre 2005 à mi-janvier 2006, puis entre Jaurès et Bobigny-Pablo Picasso de mi-janvier 2006 à fin juillet 2006 en soirée, à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés.

Dès la mi-avril, le maire, Bertrand Kern est intervenu auprès de la présidente de la RATP pour lui faire part des préoccupations des nombreux Pantinois, usagers de cette ligne. Anne-Marie Idrac, présidente directrice générale, dans un courrier du 20 juin lui apporte des assurances en ces termes : « Il est bien prévu un service de bus de remplacement. (...) Ce service de bus, qui sera mis en place entre Jaurès et Bobigny assurera la même desserte que la ligne de métro et les arrêts coïncideront avec les stations de métro fermées. (...) ».

MOBILISATION Le Téléthon à Pantin

Appel aux associations ou aux groupes de bénévoles qui souhaitent se mobiliser pour le prochain Téléthon qui se déroulera les 2 et 3 décembre

L'objectif est de proposer aux Pantinois des animations culturelles, sportives, gastronomiques ou ludiques. Lors de ces manifestations, les fonds, ainsi récoltés, seront intégralement reversés au profit du Téléthon pour faire avancer la recherche sur les maladies neuromusculaires.

La ville soutiendra par ses moyens logistiques la mise en œuvre des animations. Les associations ou groupes de bénévoles voulant s'engager autour de cet événement solidaire et généreux sont invités à se faire connaître avant le 30 septembre au service **prévention santé**. 01 49 15 38 40

i.granger@ville-pantin.fr

Prévoir l'alternance pour 2006/2007

Préparer un diplôme en théorie et en pratique : les contrats en alternance permettent d'acquérir une formation et une expérience professionnelle simultanément. Selon la filière choisie, mieux vaut se préparer un an à l'avance. Pour tout savoir sur ces contrats, rendez-vous aux « ateliers alternance » organisés par le service jeunesse et la Mission locale de la Lyr.

Un brin d'inquiétude dans le regard de Karim, ancien élève de Terminale « gestion » : il n'a toujours pas trouvé le centre de formation ni la banque qui lui signerait le contrat dont il a besoin pour préparer son BTS en alternance. « Il faut faire vite », lui indique la conseillère de la Mission locale, les banques et certaines grandes entreprises ferment leur recrutement très tôt dans l'année. Céline et Graziella sont inscrites dans des centres de formation. L'une pour préparer un BTS d'assistante de direction, l'autre de préparatrice en pharmacie. Toutes deux cherchent des employeurs.

Trouver un employeur

A l'atelier, un premier tour de table permet à chacun de se présenter et de glaner des conseils : quand on souhaite suivre la voie de l'alternance, la première chose à faire est de trouver un centre de formation. Le point information jeunesse dispose d'une liste de



Qu'est-ce que l'alternance ?

L'alternance, c'est à la fois une formation gratuite et un contrat de travail à durée déterminée. Les jeunes de 16 à 25 ans peuvent ainsi préparer un diplôme (contrat d'apprentissage) ou acquérir une qualification professionnelle (contrat de professionnalisation) tout en touchant un salaire et en accumulant l'expérience du monde du travail. Les rythmes de l'alternance sont variables selon les centres de formation et les filières choisies. Pendant deux ou trois jours de la semaine, l'étudiant suit des cours magistraux en centre de formation ; les autres jours sont consacrés à l'exercice d'une activité professionnelle. L'étudiant-salarié est soumis exactement aux mêmes règles de travail, rémunération, congés que les autres salariés de son employeur.

Prochains ateliers alternance

Les ateliers alternance sont organisés par le service jeunesse en partenariat avec la Mission locale de la Lyr. Selon la branche professionnelle choisie, il faut commencer à chercher son employeur dès la rentrée afin d'obtenir un contrat pour l'année suivante. Si vous envisagez donc ce genre de formation pour 2006/07, mieux vaut s'inscrire aux prochains ateliers alternance dès maintenant. Les ateliers se déroulent le jeudi matin, de 9.30 à 11.30 :

- le 8 septembre au PIJ du Pré-Saint-Gervais
- le 22 septembre au Kiosque des Lilas
- le 6 octobre au PIJ de Pantin

Les inscriptions sont obligatoires, se munir d'un CV et d'une lettre de motivation.
Renseignements et inscriptions au PIJ de Pantin : 7/9 avenue Edouard-Vaillant 01 49 15 40 27

Réussir sa rentrée scolaire

Collégiens, lycéens, étudiants : vous n'êtes pas affecté dans l'établissement scolaire de votre choix ? Ou pire encore : vous n'êtes affecté nulle part ? Le service municipal de la jeunesse, en partenariat avec le ministère de l'Education nationale et l'association départementale Réussir sa rentrée en Seine-Saint-Denis, se mobilise et vous reçoit. Depuis juin dernier, près de 35 jeunes ont déjà pu bénéficier du dispositif. Des permanences d'accueil, d'écoute, d'information, de recherche et d'orientation leur permettent d'accéder au projet scolaire le plus proche de leur choix.

Les permanences se tiennent sur rendez-vous du lundi au vendredi (sauf le mardi) de 9.30 à 12.00 et de 14.00 à 17.00. Service municipal de la jeunesse 7/9, av. Edouard-Vaillant
Contacter Houda Deliba 01 49 15 40 27

Tremplin musical

Jeunes musiciens pantinois, vous souhaitez faire connaître votre travail ? Le Tremplin musical, ouvert à tous styles musicaux, est peut-être l'occasion à saisir.

Déposez votre démo sur support CD (minimum de 4 titres) avant le vendredi 9 décembre à 18.00.

La 2^e édition du tremplin musical se déroulera le samedi 4 février à la salle Jacques-Brel.

Renseignements et fiches d'inscription :

Service de la jeunesse
7/9 avenue
Edouard-Vaillant
01 49 15 40 27



RECRUTEMENT ANIMATEUR ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

Dans le cadre de la mise en place d'un dispositif d'accompagnement à la scolarité en direction d'un public de collégiens, le service municipal de la jeunesse de la Ville de Pantin recrute des animateurs vacataires.

Mission

- Transmettre aux jeunes des outils méthodologiques pour la réalisation de leur devoirs
- Aider à la recherche documentaire
- Informer et susciter l'intérêt des parents pour la démarche

Profil

- Bac +2 minimum
- Bon sens relationnel, de l'écoute
- Connaissance de l'environnement social et culturel
- BAFA ou expérience auprès du jeune public et de l'animation

Disponibilité

- Période scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17 à 19.00, éventuellement le mercredi après midi et le samedi matin

Candidature à adresser à : Mairie de Pantin
A l'attention de monsieur le Maire
84-89 av. du Général Leclerc 93500 Pantin

Collection Pantin pratique *

Facilitez-vous la vie !

La ville de Pantin édite une collection de dépliants pratiques récapitulant toutes les informations utiles sur différents services qu'elle met à votre disposition. Ces dépliants sont disponibles à la mairie ainsi que dans les lieux d'accueil municipaux.

6 numéros sont déjà parus : Ludothèque, Centre de loisirs, Sports, Enseignement, Adresses utiles (renseignements administratifs), Aides et services: Familles, personnes handicapées, retraités.

N'hésitez pas à les demander !

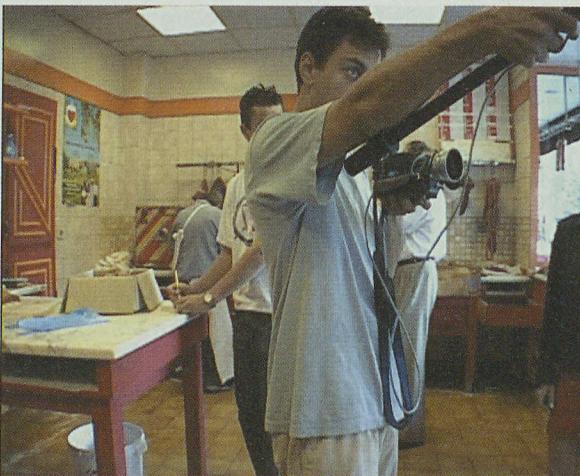
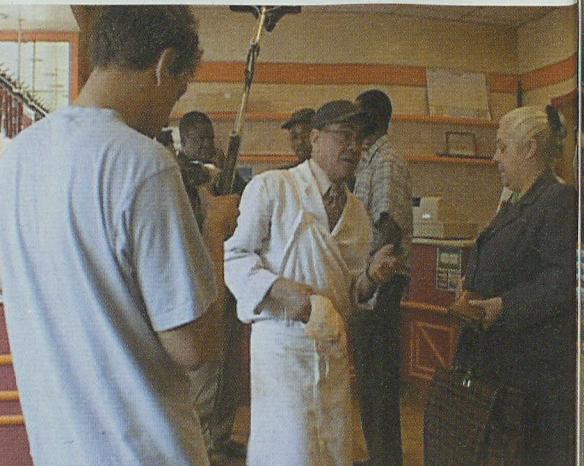


CINÉMA

Cinéma de père en fils

Le 16 septembre prochain au Ciné 104, Mathieu Bouhorma, réalisateur pantinois, présente *Le paradis n'est pas une écurie*, film sur la vie de son père, boucher à la rue du Pré-Saint-Gervais pendant plus de 30 ans. Entre portrait d'une star du quartier et quête d'une image paternelle, le documentaire donne chair au quotidien d'un métier en voie de disparition.

A la boucherie et à Rungis, Laziz fait son cinéma aux clients et aux fournisseurs qui le vantent comme une « vedette ». Mathieu Bouhorma, qui y travaille de temps en temps, s'interroge sur l'identité de ce personnage paternel haut en couleurs. « Mon père avait une clientèle très variée, de toutes origines sociales, raconte-t-il. Dans les 20 m² de la boutique, il y avait une ambiance incroyable. Je me suis toujours demandé comment il faisait pour se faire adorer par tout le monde ». En 2002, le jeune Bouhorma décide



boucher « à l'ancienne ». « Aujourd'hui, ça n'existe presque plus, c'est un boucher pour tout un supermarché. A Rungis, on achète de moins en moins de quarts entiers de bœuf, les pièces sont plus petites, mises dans des boîtes, c'est aseptisé, on ne négocie plus, il n'y a plus de chaleur humaine... ».

Un zeste de nostalgie qui marquait déjà son

d'en chercher la réponse. Il plante sa caméra dans le magasin, puis l'empoigne pour enregistrer des témoignages de clients et suivre le brio de Laziz négociant avec les revendeurs de Rungis. « J'ai mis mon père en scène comme un acteur, mais en même temps, je le montre comme il est parce qu'il a toujours utilisé sa personnalité pour séduire », explique le réalisateur. Derrière Laziz, Lahcène Bouhorma, qui aujourd'hui partage son temps entre l'Algérie et la France, reste insaisissable, comme tous les virtuoses de la vie.

Douce nostalgie

A travers l'histoire de son protagoniste, *Le paradis n'est pas une écurie* raconte aussi celle



d'une époque et d'un métier. Mathieu Bouhorma tient à souligner que son père était un

premier court-métrage, primé en 2002 au Festival Côté Court de Pantin : *Le Mildiou* adoptait le point de vue des jardins ouvriers pour raconter l'urbanisation de la ville. Cette année, Mathieu Bouhorma se réjouit d'avoir franchi le pas : « J'ai enfin réussi à entrer dans le cinéma professionnel, comme régisseur sur le tournage du dernier Ridley Scott ». Projets ? « Je travaille sur une fiction. Ça sera un long métrage, un conte de fées avec des super-héros », lâche-t-il songeur, comme un grand enfant que le présent aspire.

Patricia de Aquino

→ **Le paradis n'est pas une écurie**
de Mathieu Bouhorma (50')

Vendredi 16 septembre à 18.00 au Ciné 104

EXPÉDITION

Les Mur Mur de l'Everest

Les cinq membres de l'expédition partie à l'assaut du Broad Peak (8051 mètres) sont de retour. Ils ont été contraints de rebrousser chemin à 7800 mètres. S'ils ne cachent pas leur amertume de n'avoir pu aller jusqu'au sommet, ils gardent des souvenirs impérissables et une amitié très forte.

« Trois jours après, une question nous habite encore : pourquoi ? Comment avons-nous pris cette décision ? » En ce 24 juillet, les cinq hommes réalisent qu'ils viennent de renoncer à atteindre le sommet. Un coup dur, en particulier pour Rémy Escouffier, le chef d'expédition. C'est lui qui avait lancé le projet, voulant ainsi rendre hommage à son frère, Eric, disparu lors de son ascension du Broad Peak en juillet 1998.

Mais comment faire autrement ? Le groupe était parti le 10 juin de Paris vers le Pakistan. Au programme, un mois de marche vers le sommet situé à 8051 mètres. Le tout sans oxygène. Les cinq hommes se sont préparés ces derniers mois pour acquérir la condition physique nécessaire. « Nous avons travaillé sur le foncier, l'endurance, en faisant du vélo et de la course à pied, nous expliquait Nicolas Lochu avant le départ. Nous avons aussi suivi une préparation spécifique dans les Alpes cet hiver en profitant de la montagne jusqu'au début du mois d'avril. »

Mais dès les premiers jours de juillet, la météo s'annonce comme un défi supplémentaire. La neige retarde les alpinistes. Mais elle ne leur retire pas le sens de l'humour : « Nous pensons aux potes, en terrasse des cafés parisiens, une bière à la main, les yeux sous les jupes des filles... » Dès que le soleil apparaît, l'expédition reprend sa marche, souvent arrêtée par la météo défavorable. 10 à 15 fois par heure... « Les avalanches se font écho dans un bruit continu, sourd et grave. Nous observons ces détonations successives avec étonnement, surprise et doute. » Et l'équipe ne souhaite pas prendre de risque inutile.

Dans leurs tentes, ils se découvrent un nouvel ami : « Jack Bauer ! Sorte de Mac Gyver, James Bond et Bruce Lee réunis. Il accompagne notre morne semaine de ses 24 heures de téléfilm à suspense. » De longues heures à tuer autour du lecteur DVD. Les cinq hommes doivent aussi faire face aux virus qui passent : Gérard Goupil, le fondateur de la salle Mur

Avalanche sur l'Himalaya



Le sommet du Broad Peak



Des conditions difficiles



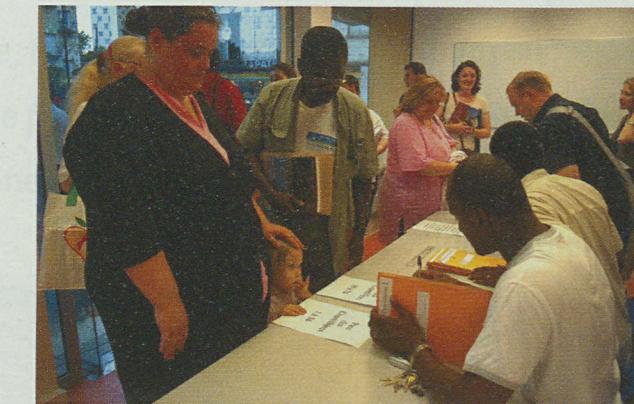
HISTOIRE

Le livre « Aux Courtillières, histoires singulières et exemplaires » est l'aventure de tout un quartier. Il est l'œuvre autant de ses auteurs que des habitants qui ont témoigné pour que subsiste une trace de l'histoire de cette cité en pleine réhabilitation.

« Ce livre doit servir de pont entre le passé et le futur », Gérard Savat, premier adjoint au maire délégué à l'aménagement urbain et à la politique de la ville a appuyé l'élaboration de l'ouvrage : « Au départ, une exposition était prévue plutôt qu'un livre, mais c'est trop éphémère, alors qu'un livre, ça reste ». L'objectif est bien là : conserver une trace.



CANAL Le journal de Pantin - septembre 2005 - N°141



Les Courtillières font l'objet d'un vaste projet de réhabilitation globale depuis plusieurs années, qui implique un certain nombre de destructions avant la reconstruction : « J'ai vécu l'interrogation d'un certain nombre de personnes, traumatisées à l'idée de voir leur cité détruite », poursuit Gérard Savat.

Le service archives-patrimoine lance alors ce projet de mémoire : « Nous voulions que les habitants acquièrent une connaissance historique et sociologique de leur cité, mais qu'ils prennent conscience également que ce sont eux les dépositaires de cette mémoire », confirme Geneviève Michel, directrice du service et co-auteure de l'ouvrage.

Le principe de départ est de faire parler les habitants, actuels et anciens. Pierre-Jacques Derainne, historien, s'y efforce pendant 3 ans,

documents, photos, qui viendront enrichir l'ouvrage.

Quand, en 2003, le projet d'édition se dessine, il faut commencer à mettre en forme la matière mémorielle. Les deux auteurs courent, taillent, choisissent : 32 témoignages seulement sont retenus, les plus riches. Chaque texte est relu, discuté, amendé par le témoin, ce qui fait du livre un véritable ouvrage collectif, l'œuvre de tout un quartier.

Objet de mémoire, ce recueil d'histoires « singulières et exemplaires » doit aussi pouvoir servir à construire ensemble un futur plus rose aux Courtillières. C'est du moins ce qu'espère Gérard Savat : « Les gens se sont exprimés, et du coup, il nous sera sans doute plus facile de leur faire comprendre les évolutions à venir de leur cité ». **Grégory Lafon**



de 2002 à 2004. Il recueille 82 témoignages, 120 heures d'enregistrement. Les rencontres se font au hasard sur la place du Marché, ou bien lors de rendez-vous au domicile des témoins. La maison de quartier et la régie facilitent les contacts de l'historien avec la population, qui d'après lui « s'est libérée au-delà de ses espérances ». Certains lui confient même des morceaux de leur intimité, objets, docu-

mes proches des histoires sur mon enfance aux Courti. C'est dû à mes origines kabyles : dans cette culture, la transmission orale est primordiale, mon père d'ailleurs me disait souvent des contes, avec une morale à la fin.

J'ai été très contente de confier tous ces souvenirs, pour faire passer le message que les Courtillières ont été un quartier où il faisait bon vivre. Et pourtant, déjà, ça commençait à se dégrader, mais on a vécu de bons moments, c'était une autre époque, où chacun apportait une part de son « village ». Cela a été très dur pour moi de quitter le quartier. J'y suis encore très attachée ; je dis encore « chez moi » en parlant de l'appartement de mes parents. Mais je voulais offrir autre chose à mes enfants, parce que la situation avait empiré.

Respect, solidarité, convivialité, voilà ce qui manque aux Courtillières aujourd'hui. J'espère que la mauvaise passe est en train de se terminer.

► DENISE HENRY



59 ans, a vécu aux Courtillières de 1958 à 1968.

C'est un peu par hasard que j'ai témoigné dans ce livre, mais en le faisant, je voulais casser l'image trop négative que l'on donne des cités aujourd'hui. On n'en dit que du mal.

Aux Courtillières dans les années 60, la cohabitation entre les populations ne posait aucun problème. La mixité sociale et ethnique existait. Arabes, Italiens, Espagnols, tout le monde s'entendait bien.

En rappelant cette époque, mon objectif était de montrer que c'était possible, et que ce serait possible encore de nos jours, si tout le monde y mettait du sien, si chacun avait un peu plus de discipline.

Et puis j'avais certainement aussi envie de parler de Jean-Michel, mon mari, qui n'est plus des nôtres aujourd'hui. Quand je l'ai connu, c'était un dur des Courtillières, il avait mauvaise réputation, et notre union a déclenché les passions dans la cité. Avec ce que je dis sur lui dans le livre, je montre aux gens qu'il était devenu quelqu'un de bien, et comment il a tenu à merveille son rôle de père.

► LILIANE MEDJAHED



37 ans, a vécu aux Courtillières de 1975 à 1999.

Mes enfants ont été très fiers de voir leur maman dans un livre. Mais pour moi, c'était naturel de témoigner. Je l'ai toujours fait d'ailleurs en racontant à

mes proches des histoires sur mon enfance aux Courti. C'est dû à mes origines kabyles : dans cette culture, la transmission orale est primordiale, mon père d'ailleurs me disait souvent des contes, avec une morale à la fin.

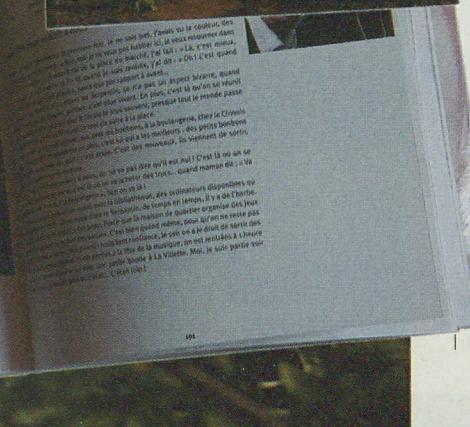
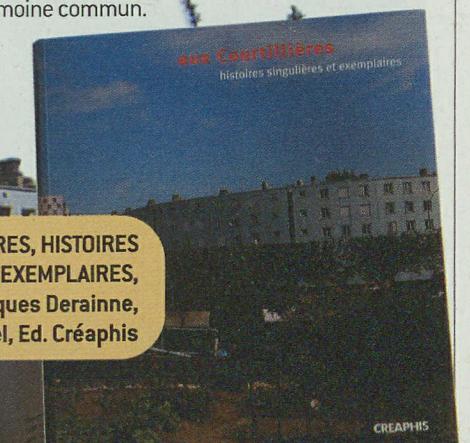
Tent de se livrer et de me laisser pénétrer leur univers. Certains, en plus de leurs souvenirs, m'ont confié des documents très personnels. J'ai souvent ressenti beaucoup d'émotion. Bien sûr, tout n'a pas été rose : j'ai parfois trouvé le temps long quand des témoins ne venaient pas aux rendez-vous prévus, ou en hiver, quand la place du Marché était si déserte. Mais ce qui domine, c'est la notion de plaisir. Beaucoup m'ont accueilli chez eux, m'ont invité à déjeuner. J'ai noué de belles relations aux Courtillières.

Il s'agissait d'ailleurs d'un travail collectif au sens où nous étions plusieurs à façonner l'ouvrage : les témoins et nous les auteurs, Geneviève Michel et moi. Les habitants n'ont pas fait que livrer leur parole, ils ont contribué à la mettre en forme. C'était un projet fait pour eux, on leur garantissait donc une grande liberté.

Ce type de projet est très important. Il permet d'accompagner les bouleversements urbains en aidant les habitants à comprendre pourquoi le quartier se transforme. En leur donnant la parole, on valorise non seulement le lieu dans lequel ils vivent, mais aussi le parcours de chacun. Aux Courtillières, il s'agit d'une histoire qui se continue, car on n'est pas à la fin de la cité. Celle-ci se transforme encore. Ce que l'on espère, c'est que la mémoire, que ce livre agit comme une source de lien social, de patrimoine commun.



► AUX COURTILLIÈRES, HISTOIRES SINGULIÈRES ET EXEMPLAIRES, Pierre-Jacques Derainne, Geneviève Michel, Ed. Créaphis





Les habitants l'avaient exigé depuis longtemps. Depuis le 1^{er} juin, c'est devenu une réalité : les premiers policiers municipaux pantinois sont entrés en activité. Que peut-on leur demander ?

Rôle et compétences de ces nouveaux agents de la ville.

La police municipale est arrivée

RReconnaisables à leur uniforme bleu foncé arborant l'inscription « police municipale », ils sont déjà 6 agents : 1 chef de service, 2 brigadiers-chef principaux, 1 gardien principal, 1 gardien et 1 stagiaire. D'ici la fin de l'année, les effectifs s'élèveront à 8 agents, puis à 13 en 2006 et à 21 en 2007/08. Le service dispose d'un véhicule et très bientôt de 4 VTT et d'un scooter.

De 9.00 à 17.30, les policiers municipaux sillonnent la ville pour surveiller l'espace public et faire respecter les règles de vie commune en société. « Les élus ne veulent pas des cow-boys, affirme Michel Ajavon, chef de la police municipale pantinoise. Ils veulent un service qui fonctionne, que les arrêtés du maire soient respectés, que les habitants de la commune vivent en tranquillité ».

La proximité comme relais de la sécurité

Leur tâche principale consiste à développer une relation de proximité avec les habitants, les gardiens d'immeuble, les commerçants, les responsables d'établissement... En arpentant le terrain, les agents agissent de manière préventive et dissuasive, tout en sanctionnant lorsque cela s'avère nécessaire.

En général, leur seul uniforme suffit à contraindre l'automobiliste stationné à l'angle du croisement de l'avenue Jean-Lolive et de la rue Hoche à circuler. Plus loin, ce sont les conducteurs garés en double file qui démarrent en les voyant approcher. Ailleurs, le propriétaire d'un gros chien se décide à museler l'animal. Au marché de l'Eglise, les commerçants interpellent les deux agents de manière joviale : « Il en manque un aujourd'hui ! Où est le troisième ? Transmettez-lui mon bonjour ».

« On commence par se faire connaître, explique un des policiers, et par attirer l'attention des



gens sur les règles qu'ils doivent respecter : au marché, par exemple, plusieurs commerçants ne se plient pas aux normes sanitaires de conservation des produits frais, d'autres font de la vente sauvage... Tout cela est irrégulier et nous aurons à le combattre par la verbalisation s'ils ne nous écoutent pas ».

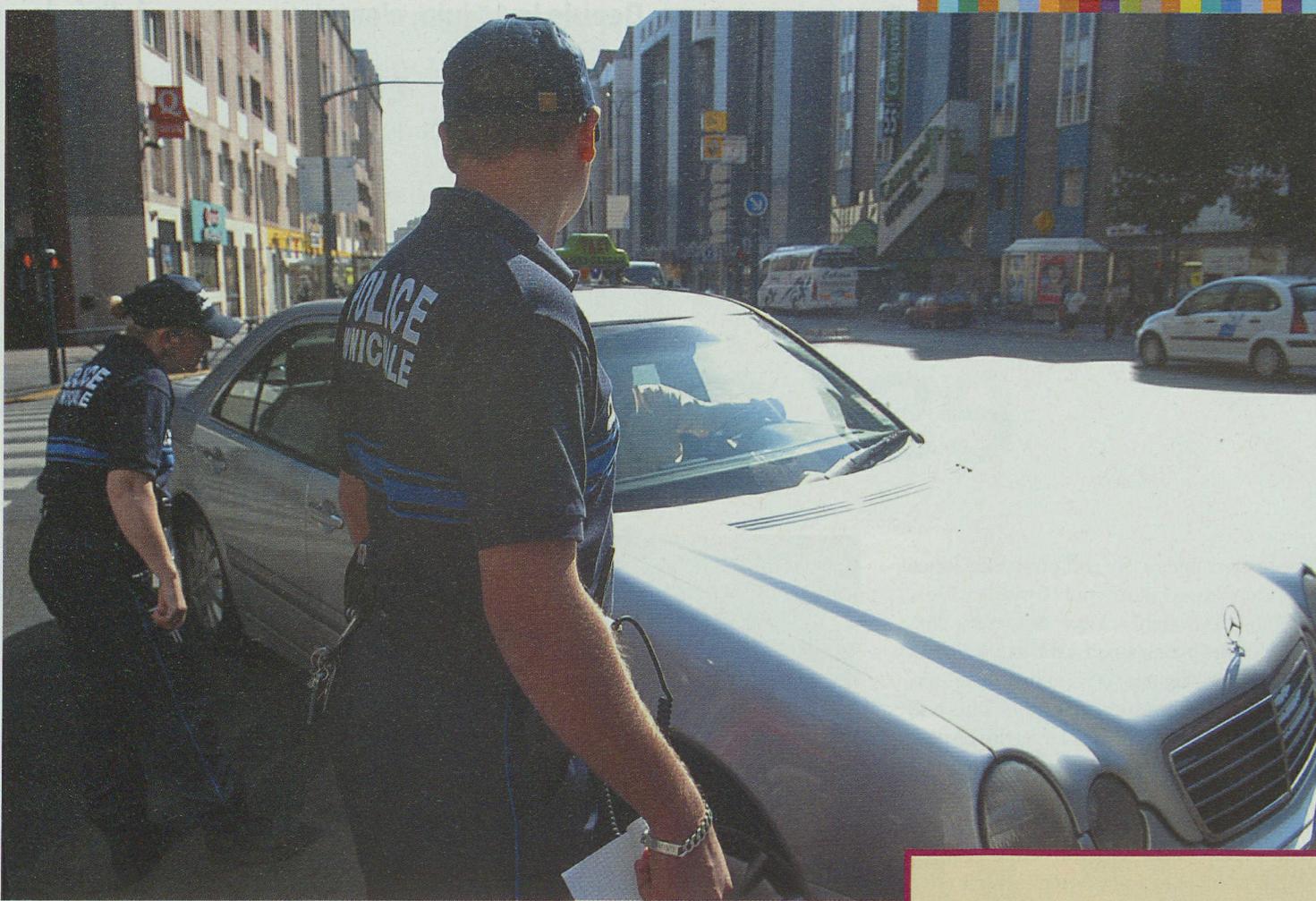
Verbaliser les incivilités

Au-delà de marquer une présence, souvent à elle seule efficace pour le maintien du bon ordre public, la police municipale a pour rôle d'agir contre les incivilités qui nuisent à la vie quotidienne. Les agents sont assermentés et ont pouvoir de verbaliser les auteurs d'in-

En pratique, quand et comment joindre la police municipale ?

Un voisin bruyant me dérange, des personnes ont une violente altercation, je vois quelqu'un qui dépose des tas d'ordures sur le trottoir, une voiture mal garée m'empêche d'accéder à mon garage, des véhicules-épaves encombrent les places de stationnement payant... De jour, je peux appeler la police municipale au ☎ 06 26 40 20 21 ou au ☎ 01 48 46 84 22.

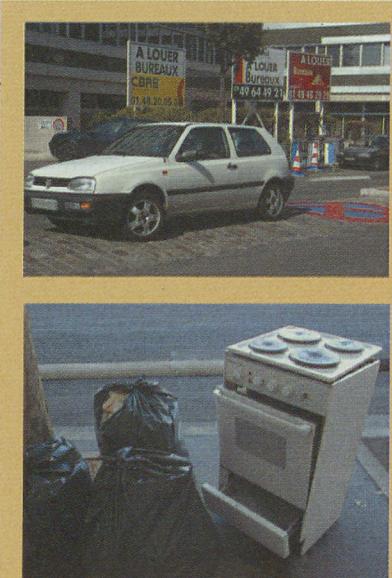
En revanche, si je suis victime ou témoin d'un cambriolage, d'un vol à la tire, si j'entends des coups de feu, si on me propose de la drogue, j'appelle la police nationale au commissariat au ☎ 01 41 83 45 00.



fractions : les habitués du stationnement illégitime, ceux qui se garent sur les places réservées aux handicapés, qui abandonnent leurs vieux véhicules sur la voie publique, qui ne ramassent pas les crottes de leurs chiens, qui encombrent les rues de tas d'ordures, qui collent des affiches de manière sauvage, qui ne respectent pas les permis de construire... Les contrôles routiers (vitesse, alcoolémie, code de la route) ainsi que la surveillance des sorties d'école pour assurer la sécurité des enfants font également partie de leurs prérogatives.

Ensemble pour la sécurité

En somme, la police municipale exécute les pouvoirs de police que détient le maire. De fait, tout maire est officier de police judiciaire et investi d'une compétence de police administrative. Les agents, qui ont le sta-



La police municipale pour agir contre les incivilités.

tut d'officier de police judiciaire adjoint, n'ont pas vocation à mener des enquêtes ou à arrêter des criminels. Ces missions relèvent de la police nationale, à laquelle les policiers municipaux ne peuvent se substituer car la sécurité fait partie des compétences de l'Etat. Mais il est vrai qu'au commissariat de

Pantin, les agents de la police nationale voient d'un très bon œil l'arrivée des nouveaux agents municipaux : « *on ne va pas négliger un coup de main, surtout quand on est en sous-effectif!* ». Une convention de coordination, conclue par le maire et le préfet, scelle les modalités de complémentarité opérationnelle des deux polices : réunions périodiques d'échanges d'informations, coordination des itinéraires et horaires des missions d'ilotage, nature et lieux d'intervention de la police municipale ».

De la garde urbaine à la police municipale

Quand le Conseil municipal du 23 avril 2003 a décidé du recrutement de nouveaux agents municipaux et défini la mission de sécurité qu'ils devaient assurer, aucune réglementation ne précisait le terme selon lequel ils devaient être désignés. A l'occasion, on ne parlait pas de « police municipale », mais de « garde urbaine pantinoise ». Depuis, de nouvelles dispositions réglementaires du code des communes ont apporté ces précisions : dorénavant, le corps des agents assurant des missions de maintien de l'ordre dans une commune doit obligatoirement s'appeler « police municipale ».

modes de surveillance de la circulation et du stationnement des véhicules sur les voies publiques... Agir ensemble pour la sécurité, tel semble être le nouveau mot d'ordre des forces publiques nationale et municipale à Pantin.

Patricia de Aquino

Comment devenir agent de police municipale ?

Les agents de police municipale sont des fonctionnaires territoriaux, recrutés par concours. Les concours sont organisés par les centres de gestion de la fonction publique territoriale ou par une collectivité territoriale.

Les **conditions d'inscription** : être âgé de 18 ans au moins, posséder la nationalité française, jouir de ses droits civiques, ne pas avoir de mention incompatible avec l'exercice des fonctions dans son casier judiciaire, être en situation régulière au regard du code du service national et être physiquement apte pour l'exercice des fonctions.

Les **diplômes requis** : le concours est ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme homologué au niveau V comme le BEP, le CAP...

Les **épreuves d'admissibilité** : rédaction d'un rapport à partir d'un dossier relatif à un événement survenu dans un lieu public, explication de texte.

Les **épreuves d'admission** : entretien avec le jury sur le fonctionnement général des institutions publiques et sur la motivation du candidat, épreuves physiques (course à pied et, au choix du candidat, saut en hauteur ou en longueur ou lancer de poids ou natation).

A la suite du recrutement d'un lauréat du concours par une commune, celle-ci procède à une demande d'agrément auprès du préfet et du procureur de la République. Cet **agrément**, destiné à vérifier la moralité et l'honorabilité de l'agent, est valable sur l'ensemble du territoire national. En cas de mutation, il n'est donc pas nécessaire que l'agent fasse l'objet d'un nouvel agrément.

A son recrutement, l'agent doit aussi prêter **serment** auprès du tribunal d'instance de la commune où il a été nommé.

Pour les dates des prochains concours :
www.centresdegestion.org

Les « polices municipales » à l'étranger

Les modalités de mise en place de la sécurité intérieure et son organisation institutionnelle sont très variées suivant les pays. En Angleterre et aux Pays-Bas par exemple, les polices municipales n'existent pas. En Belgique et au Québec, au contraire, les polices locales assurent un rôle majeur dans le maintien de l'ordre. En Belgique, chaque commune dispose de ses propres forces policières qui assurent les compétences dévolues, en France, à la police nationale. Malgré cette autonomie, ce sont des arrêtés royaux qui fixent les cadres d'organisation et de fonctionnement des polices communales belges. Au Québec, seules les villes de plus de 5000 habitants doivent disposer d'une police municipale dont les prérogatives sont aussi bien administratives que judiciaires. En Allemagne, en Espagne, en Italie, les polices locales jouent un rôle similaire à celui des polices municipales françaises.

Questions à Alain Périès, adjoint au maire délégué à la prévention, à la sécurité et à l'intercommunalité et aux anciens combattants

→ Pourquoi la mise place de la police municipale a-t-elle autant tardé ?

Je ne crois pas que cette mise en place ait vraiment tardé car la création d'un tel dispositif nécessite une préparation sérieuse. Nous avons pris le temps de la réflexion et de l'élaboration d'un projet précis pour éviter tout débordement. Nous ne souhaitions pas agir dans la précipitation et courir le risque d'embaucher des shérifs et des cow-boys. En plus, comme le précise la loi, nous avons dû signer une convention avec la préfecture. Cette convention a fait l'objet de nombreuses tractations pour définir rigoureusement et en détail, les missions des uns et des autres. Par ailleurs, il est vrai qu'un problème d'effectifs se fait jour en France : le nombre de sorties de concours ne suffit pas à combler la demande des communes. Aujourd'hui, nous poursuivons les recrutements. Les nouveaux agents sont en attente de l'agrément que chacun doit recevoir de la préfecture et qui devrait arriver courant septembre. La police municipale sera donc complètement opérationnelle en octobre.

→ La police municipale pantinoise n'est pas armée. Pourquoi ?

Le choix que nous avons fait correspond à une position politique de fond. D'abord, armer notre police aurait signifié que nous lui confions une mission qui n'est pas la sienne. Nous pensons que l'Etat, dont relève la police nationale, doit



assurer la sécurité sur le territoire et assumer pleinement ses fonctions régaliennes. Ensuite, et c'est aussi la raison pour laquelle nos agents ne travaillent pas de nuit, nous pensons que la police municipale doit être une police de proximité, dénuée de toute mission judiciaire. Nous ne voulons pas en faire une milice.

→ Comment envisagez-vous la coordination des polices municipale et nationale ?

La coordination de leurs missions est définie par la loi et la convention passée avec la préfecture. Le principe retenu est de dégager la police nationale d'un certain nombre de tâches qui, en lui prenant du temps, l'empêche de se consacrer à la sécurité des personnes. Par exemple : le contrôle des infractions au code de la route. Ainsi sera-t-elle mieux en position d'accomplir ses missions.

→ Quels sont les autres chantiers de votre délégation ?

Nous mettons à jour l'ensemble des actions de prévention et de sécurité prévues dans le contrat local de sécurité. Dans ce cadre, nous avons trois axes forts : la lutte contre la violence faite aux femmes ; l'action sur la parentalité par la création d'une maison des parents qui a pour objectifs de soutenir les parents dans leur fonction éducative, d'améliorer leurs relations avec les professionnels, et de développer les solidarités entre les familles ; enfin, l'action éducative de prévention au sein des établissements scolaires. Car nous ne perdons pas de vue que la sécurité, c'est aussi la prévention. L'alliance entre prévention et répression quand elle s'avère nécessaire est l'axe de notre politique.



Bonjour Monsieur Le maire !

Les rencontres de Bertrand Kern avec les habitants de chaque quartier de la ville se sont déroulées fin juillet dans un climat estival et constructif. Seule la réunion du quartier Marie-Durcq a dû se tenir en salle du fait d'un violent orage. Elle avait déjà connu un report de date pour le même motif.

Nous reviendrons sur les suites données par le maire et son équipe aux demandes des Pantinois dans notre prochaine édition.



Les Quatre-Chemins



Eglise/sept-Arpents



Mairie-Durcq



Haut-Pantin



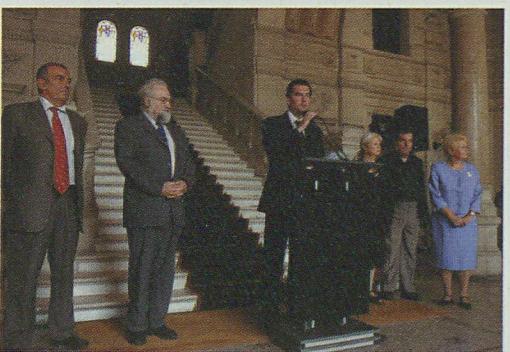
Petit-Pantin



Les Courtillières

Dernière minute Tous solidaires des victimes martiniquaises

Le 16 août dernier, 160 personnes dont 152 Martiniquais, trouvaient la mort dans un accident d'avion au Venezuela. La mairie de Pantin leur a rendu hommage lors d'une cérémonie-souvenir



La mairie de Pantin a rendu hommage aux victimes lors d'une cérémonie-souvenir le 24 août, en présence de plusieurs membres de la communauté antillaise de la ville, d'élus municipaux, de fonctionnaires de la ville et de Pantinois. Bertrand Kern a affirmé aux Martiniquais de Pantin et de Seine-Saint-Denis la solidarité des Pantinois et des Pantinoises : « Nous nous inclinons dans la tristesse et le recueillement devant la douleur des familles des victimes qui ont été touchées dans leur chair. [...] Devant ce drame national, nous nous sentons tous solidaires des Martiniquais », a témoigné le maire de Pantin. Une

minute de silence a été respectée dans une ambiance marquée par le respect et l'émotion. Le même jour, un hommage national était rendu à Fort-de-France en présence du président de la République.

Paroles

« Quand j'ai appris la nouvelle, j'ai pleuré, et j'ai tout de suite appelé ma famille en Martinique ». Par chance, aucun des proches de

cette Pantinoise, présente ce mercredi, n'avait embarqué sur le vol de la West Caribbean qui reliait Panama à Fort-de-France. « Mais je connaissais certaines des victimes, au moins par leur nom, d'autres sont des cousins éloignés. C'est obligé ; la Martinique, c'est si petit. On est tous liés d'une manière ou d'une autre ». Comme elle, l'ensemble des Antillais a été profondément touché par cet horrible accident.



Devenez conseiller de quartier

Vous habitez Pantin. Vous avez envie de participer à la vie de votre ville. Vous pouvez devenir membre du conseil de quartier. Faites acte de candidature avant le 28 septembre.

Pour poser sa candidature, il suffit de renvoyer la carte « T » (pré-payée) incluse dans le document distribué dans toutes les boîtes à lettres des habitants de la commune. Au cas où vous ne l'auriez pas reçue, prenez contact avec le service démocratie locale, vie associative et vie des quartiers.

Après deux ans de travail, les membres de

chacun des cinq conseils de quartier de la ville sont renouvelés (voir Canal n°140 de juillet/août). Les nouveaux conseillers de quartier seront tirés au sort le vendredi 30 septembre, à l'Hôtel de Ville.

■ Service démocratie locale, vie associative et vie des quartiers
01 49 15 41 83

VOS ÉLUS ET LEURS DÉLÉGATIONS Rencontres avec les élus municipaux

Bertrand Kern,
votre maire,
conseiller général
du
canton Pantin Ouest
01 49 15 40 00
01 49 15 39 59

Les adjoints au maire

Gérard Savat,
1^{er} adjoint,
aménagement
urbain et
politique de la ville.
01 49 15 40 45

Raymonde Lamotte,
vie associative,
01 49 15 40 45

Daniel Lamy,
finances.
01 49 15 40 78

Didier Segal-Saurel,
hygiène publique et
propreté.
01 49 15 41 75

Jean-Paul Rey,
personnel communal.
01 49 15 41 75

Jean-Yves Fradet,
coopération décentralisée et
solidarité internationale.
01 49 15 39 36

Sonia Ghazouani,
jeunesse.
01 49 15 40 78

Lylian Sénéchal,
démocratie locale et vie
des quartiers.
01 49 15 40 45

Diaby Doucouré,
Grand Projet de Ville.
01 49 15 40 45

Chantal Malherbe,
justice sociale, logement social et
action sociale.
01 49 15 40 84

Jean-Jacques Brient,
éducation, vie scolaire et
périscolaire.
01 49 15 41 75

David Amsterdamer,
temps libre et sports.
01 49 15 40 78

Marie-Thérèse Toullieux,
enfance et petite enfance.
01 49 15 40 78

Votre député
Claude Bartolone

14 PANTIN AVANCE / DEMOCRATIE LOCALE

Après deux ans de travail, l'honneur au bilan et au renouvellement des membres des conseils de quartier. Les Pantinois souhaitent participer à la vie locale de la ville au moins de septembre, jusqu'au 28, pour faire acte de candidature.

Habitants : à vos quartiers !

La parole aux conseillers de quartiers : leur expérience, leur bilan, leur volonté de continuer ?

15

16 PANTIN AVANCE / DEMOCRATIE LOCALE

Comment devenir conseiller de quartier ?

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295

296

297

298

299

300

301

302

303

304

305

306

307

308

309

310

311

312

313

314

315

316

317

318

319

320

321

322

323

324

325

326

327

328

329

330

331

332

333

334

335

336

337

338

339

340

341

342

343

344

345

346

347

348

349

350

351

352

353

354

355

356

357

358

359

360

361

362

363

364

365

366

367

368

369

370

371

372

373

374

375

376

377

378

379

380

381

382

383

384

385

386

387

388

389

390

391

392

393

394

395

396

397

398

399

400

401

402

403

404

405

406

407

408

409

410

411

412

413

414

415

416

417

418

419

420

421

422

423

424

425

426

427

428

429

430

431

432

433

434

435

436

437

438

439

440

441

442

443

444

445

446

447

448

449

450

451

452

453

454

455

456

457

458

459

460

461

462

463

464

465

466

467

468

469

470

471

472

473

474

475

476

477

478

479

480

481

482

483

484

485

486

487

488

489

490

491

492

493

494

495

496

497

498

499

500

501

502

503

504

505

506

507

508

509

510

511

512

513

514

515

516

517

518

519

520

521

522

523

524

525

526

527

528

529

530

531

532

533

534

535

536

537

538

539

540

541

542

543

544

545

546

547

548

549

550

551

552

553

554

555

556

557

558

559

560

561

562

563

564

565

566

567

568

569

570

571

572

573

574

575

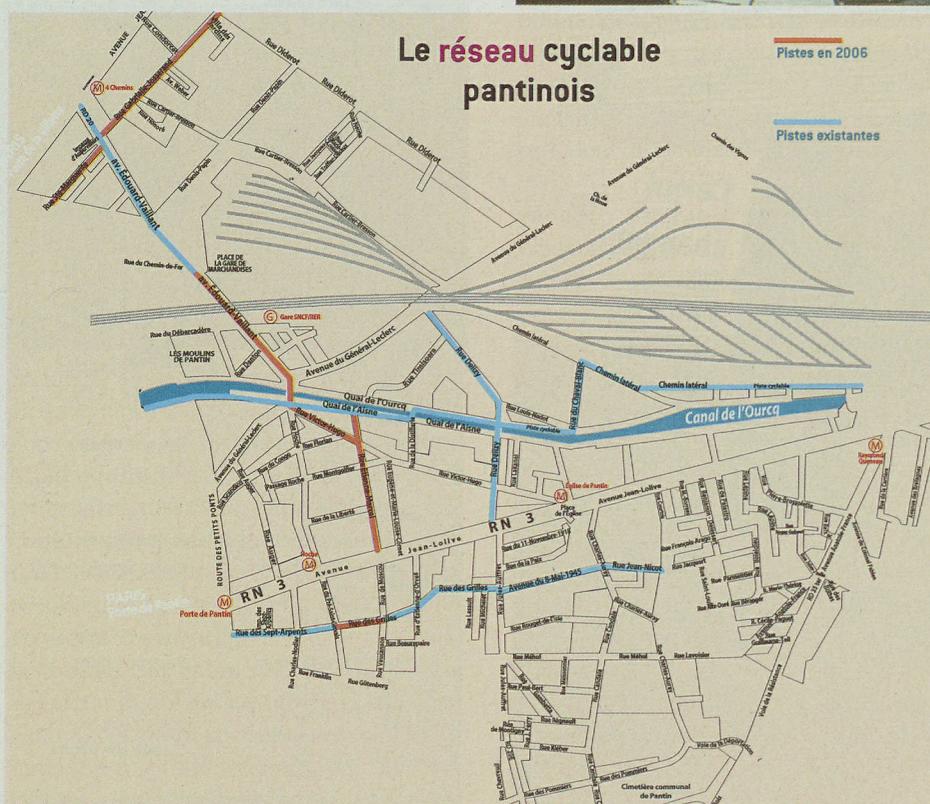
576

577</p

Cette année, Pantin fait sienne la Semaine européenne de la mobilité, pour aller plus loin que la seule journée « En ville sans voiture ». Une semaine, du 18 au 23 septembre, pour s'informer et apprendre à circuler autrement. Une semaine pour toucher le plus large public possible, et notamment les enfants.

Moins de voiture, plus de liberté

Si vous avez un vélo, vous pourrez en profiter comme jamais le dimanche 18 septembre. A Pantin, la journée « En ville sans voiture » fera une large place aux deux-roues sans moteur. D'abord bien sûr, dans la zone autour du canal de l'Ourcq, les voitures seront interdites à la circulation : vous pourrez rouler sans respirer les gaz d'échappement ni risquer l'accident. Ensuite, si votre chaîne gripe, si vos pneus se dégonflent ou si vos freins vous lâchent, pas de panique : un stand d'entretien vous attendra toute la journée sur l'esplanade du centre administratif ; les petites réparations seront gratuites, vous n'aurez à payer que les pièces qui seraient éventuellement à changer. Si vous craignez qu'un jour, votre beau vélo attire les convoitises, faites-le marquer sur le stand d'à côté : en cas de vol, il sera plus facilement repérable (voir encadré). Et pour



Le schéma communal des aménagements cyclables voté en 2001 définit un réseau cohérent d'itinéraires sur l'ensemble de la ville.

À terme, ce réseau totalisera un maillage dense de plus d'une vingtaine de km. Cette carte vous présente l'intégralité du réseau de pistes cyclables prévu à l'horizon 2006.



Marquer son vélo contre le vol

En France, **400 000 vélos** se font dérober chaque année, soit **15% des vélos neufs**. 1 cycliste sur 2 a été un jour victime d'un vol, mais en général, seuls 2% des vélos sont retrouvés.

Avec le marquage, déjà expérimenté avec succès au Danemark et en Allemagne, il serait possible de restituer 40% des bicyclettes dérobées.

La FUBicy pilote une action nationale de marquage du parc de vélos. Un fichier national des vélos volés existe, consultable sur internet (www.fubicycode.org) ou par un serveur vocal (0825 560 030). Le marquage des vélos est anonyme. Un numéro unique (appelé le Bicycode) composé de 14 chiffres est directement gravé de façon indélébile sur le vélo. Un « passeport vélo » vous sera confié avec les informations nécessaires en cas de vol, ainsi qu'un autocollant anti-corrosion pour protéger la gravure de l'oxudation.

vos enfants, le vélo-manège sera également sur l'esplanade, un manège écologique activé par la seule force musculaire

tive, elle permettra aux adultes mais aussi aux enfants de s'y intéresser. On retrouve le même souci de pédagogie dans l'exposition de maquettes grandeur nature des divers modes de transport, sous la forme d'un jeu. Des questions seront cachées dans les maquettes, portant sur

Si vous n'avez pas encore de vélo mais êtes tenté quand même par ce moyen de transport qui en région parisienne, permet d'aller aussi vite qu'une voiture (14 km/h), alors il faut faire attention à la sécurité. Les enfants et les adolescents devront être équipés d'un casque et d'un gilet réfléchissant. Les adultes devront porter un casque et une veste fluorescente. Les deux roues doivent être bien entretenues et le vélo doit être bien réglé. Il est recommandé de faire des exercices de sécurité régulièrement pour éviter les accidents.

qu'une voiture (14 km/n en moyenne), une bicyclette pourra même vous être prêtée pour la semaine, jusqu'au **23 septembre**, toujours devant le centre administratif. Autre moyen original, et plus reposant, de se déplacer, deux navettes desirer seront invités à donner l'exemple, en utilisant des vélos prêtés par la ville, histoire de montrer que pour se rendre sur son lieu de travail, ou pour faire de petites courses, il est possible de laisser sa voiture au garage. Enfin, dernière nouveauté de l'édition 2005 de « Bougez autrement », des contrôles anti-pollution gratuits vous seront proposés les **lundi 19 de 9.30 à 11.30 et mercredi 21 de 14.00 à 16.30** place de l'Eglise.

fluviales opéreront le 18

Grégory Lafon

Handicap : que le public se rende compte

Les personnes à mobilité réduite, dont les déplacements sont loin d'être évidents, seront bien sûr aussi au cœur de l'événement. Trois activités sont proposées le **18 septembre** sur l'esplanade du centre administratif :

D'une animation sur le thème des déplacements des personnes à mobilité réduite. Le public pourra se déplacer en fauteuil roulant et se mettre dans la situation des personnes mal ou non voyantes selon un parcours déterminé. L'objectif est que le public se rende compte des difficultés que rencontrent les personnes handicapées lors de leurs déplacements.

- une exposition présentant la démarche, les grands objectifs et le résumé de la charte Ville-handicap.
- une exposition de l'Association des Paralysés de France sur le thème de l'accessibilité des bâtiments à Pantin.

3 Questions à Gérard Dabin Adjoint au maire délégué au développement durable et aux transports



Quelles nouveautés marqueront l'événement cette année ?

D'abord, pour la première fois à Pantin, il va durer six jours, en s'inscrivant dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité. Cela nous permet de faire encore plus de sensibilisation et de pédagogie en direction des jeunes et des scolaires. Le dimanche 18, il y aura, bien sûr, la journée « En ville sans voiture ». Le but est de démontrer aux Pantinois qu'il est possible et souhaitable d'utiliser d'autres moyens de transport que la voiture, notamment pour les déplacements les plus courts qui sont aussi les plus polluants. Par ailleurs, l'essence est de plus en plus chère : c'est un autre argument en faveur des bus, du métro, du vélo ou même de la marche à pied.

Comment jugez-vous la situation de Pantin en matière de circulation ?

Le problème de Pantin, comme toutes les villes de la proche banlieue, c'est qu'elle supporte une circulation à 60 % non-pantinoise. La majorité des véhicules sont en transit. Nous sommes au bord de la congestion en termes de circulation mais aussi de stationnement.

Les solutions et les moyens sont prévus par le Plan de Développement Urbain qui s'impose à toutes les communes d'Ile-de-France. Les aménagements réalisés et à venir pour le bus 170 (le Mobi-lien) en sont une illustration.

En attendant, nous devons adopter dès aujourd’hui des comportements raisonnables. Par exemple, pour aller chercher le pain ou le journal à 300 mètres, utiliser le vélo ou y aller à pied. Nous atteignons des niveaux de pollution préoccupants et les véhicules participent à l’aggravation de l’effet de serre au plan planétaire.

On parle de plus en plus d'intermodalité en matière de déplacement. Pouvez-vous nous expliquer ce que cela signifie ?

Par exemple, vous partez de chez vous en vélo jusqu'à la gare de Pantin ; là, vous prenez le RER ; à l'arrivée, vous empruntez un bus ou vous terminez le trajet à pied. Vous avez utilisé plusieurs modes de déplacement pour un seul trajet, c'est l'intermodalité. Nombreux sont ceux qui le font déjà. Pour favoriser ces bonnes pratiques, un comité de pôle a démarré sur la gare de Pantin. L'accès facilité pour les personnes handicapées et les vélos, à la gare comme au train, figure parmi ses objectifs.

Programme

Dimanche 18 - Journée en ville sans voiture

→ Village pédagogique - de **10.00 à 18.00**
Esplanade du Centre administratif
84/88 avenue du Général-Leclerc

→ Marquage et entretien de vos vélos
Marquage : gravure d'un numéro bicipode, mot de passe et remise d'un passeport vélo.

Entretien : contrôle de l'état de votre vélo et possibilité de faire effectuer quelques petites réparations.

→ « Vélo-manège » pour les enfants de **10.00 à 12.30** et de **14.30 à 18.00**

→ Atelier « mobilité réduite »

Venez vous rendre compte des difficultés de déplacement des personnes à mobilité réduite : circulez en fauteuil roulant ou mettez-vous dans la situation d'une personne mal ou non voyante.

→ Animation interactive « Transports » [jusqu'au **23 septembre**]

Cachées dans des maquettes grandeur nature de voiture, de bus... retrouvez et répondez à des questions sur la pollution de l'air, les transports propres...

D Expositions

• La Charte ville-handicap : démarche, objectifs, contenu de la charte visant à mieux intégrer les personnes handicapées dans la vie de la cité.

• L'accessibilité des bâtiments à Pantin [par l'Association des Paralysés de France].

D Promenades le long du canal.

À dos d'animaux (poney, cheval, âne) et en pousse-pousse.

D Balades en navettes fluviales

2 navettes (120 passagers) vous feront découvrir Pantin depuis son canal.

Arrêts (horaires sur place) : Mairie de

Pantin, rive droite ; Église de Pantin, rive gauche (mail Charles-De-Gaulle) ; Raymond-Queneau, rive droite ; Parc de la Bergère (Bobigny), rive droite ; Maison de l'environnement, rive droite (Bobigny).

DU 19 AU 23 SEPTEMBRE

D Initiation à la pratique du roller pour les enfants

Devant l'école Sadi-Carnot, initiation par des moniteurs de l'association Roller Club de France.

Pour les scolaires :

- CM1 / CM 2 : les **19, 20, 22 et 23 septembre** de **9.30 à 11.00**

et de **14.00 à 15.30**

- Collégiens : le **21 de 9.00 à 10.30** et de **10.30 à 12.00**

D Animation prévention routière

Montage d'une « Piste vélo » dans diverses écoles de Pantin, à destination des élèves de CM1 et CM2.

D Contrôles antipollution gratuits

Le **19 de 9.30 à 11.30** et le **21 septembre de 14.00 à 16.30** - Place de l'Église

La brigade de contrôle technique de la Direction Départementale de la Sécurité Publique contrôlera gratuitement vos véhicules.

D Exposition « Climats et civilisation »

De **9.00 à 17.00** - Hôtel de ville, 45 av. du Gal-Leclerc

Venez découvrir l'interaction entre l'homme et son environnement ainsi que son impact sur le paysage, sous l'angle des évolutions climatiques. Par l'association Science Technologie et Société.

D Prêt de vélos

Du **18 au 23 septembre**

À vélo à Pantin, c'est plus malin

Pourquoi circuler à vélo en ville ? Parce que c'est :

► Pratique : on s'arrête où l'on veut quand on veut. Et c'est complémentaire avec les autres modes de déplacement.

► Écologique : c'est un mode de transport silencieux et non polluant.

► Économique : le vélo est accessible à toutes les bourses.

► Sain : la pratique du vélo est bénéfique pour la santé car elle maintient en forme et prévient les maladies cardio-vasculaires.

► Rapide : pour les petits trajets en ville, le vélo est plus rapide que la plupart des autres modes de transport.

D Économie en espace.

Rouler bien équipé

Un vélo en bon état, doté de tous les équipements indispensables, garantit votre sécurité ainsi que celle des autres usagers.

Les équipements réglementaires :

► Deux freins ► Feu avant jaune ou blanc ► Un feu arrière rouge ► Un avertisseur sonore ► Des barrettes réfléchissantes.

Les équipements facultatifs

► Un écarter de danger pour inciter les automobilistes à respecter la distance de sécurité lorsqu'ils vous doublent (un mètre) ► Un casque qui réduit de 85 % le risque de traumatisme crânien en cas d'accident ► Des vêtements réfléchissants.

Respecter les règles de circulation

► S'arrêter aux feux rouges, circuler du côté droit de la chaussée et respecter la priorité aux intersections ► Ne pas raser les trottoirs ou les voitures en stationnement (risque d'ouverture de portière) et faire attention à celles qui débloquent.

► Garder ses distances et ne pas zigzaguer entre les voitures. Signaler par un mouvement du bras tout changement de direction ► Ne pas s'arrêter le long d'un véhicule en dehors du champ de vision de son conducteur ► Mettre son éclairage en marche dès la tombée de la nuit ► Ne pas circuler sur les trottoirs.

La première étape du chantier Mobilien achevée

En langage RATP, Mobilien signifie des bus plus rapides, plus réguliers et accessibles à tous.

Le programme qui concerne plusieurs lignes en région Ile-de-France implique aussi bien la région, le syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF), la RATP, que le conseil général et la municipalité. Les Pantinois sont parmi les premiers en Ile-de-France à en profiter avec la ligne de bus 170.

Du carrefour des Quatre-Chemins à la rue Gabrielle Josserand, les travaux sont presque terminés. Sur ce tronçon, l'avenue Edouard Vaillant a été rénovée et un tout nouveau couloir de bus a vu le jour en direction d'Aubervilliers. L'objectif est de donner la priorité au bus 170 à l'approche du carrefour des Quatre-Chemins et de faciliter ainsi la circulation dans cette intersection souvent encombrée. Il ne reste plus qu'à installer un nouveau mobilier urbain, notamment des arrêts de bus mis aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

De la gare de Saint-Denis à la Porte des Lilas, l'ensemble de la ligne 170 a été ou sera qualifié. À Aubervilliers, les travaux sont achevés; au Pré-Saint-Gervais, la ligne a été réhabilitée jusqu'à la mairie.

Prochaine étape à Pantin : le réaménagement de l'avenue Edouard Vaillant entre la rue Gabrielle Josserand et la rue de l'Hôtel de Ville. Les travaux débutent. Sur ce même tron-



çon, le traitement du croisement entre l'avenue et la rue du Chemin de Fer est à l'étude. Viendra ensuite le tour du segment entre l'Hôtel de Ville et l'avenue du Général Leclerc. La circulation ne sera pas interrompue pendant les chantiers.

Emilie Torgemen

Tanya Kanku, étudiante en stylisme, 21 ans.

« Je prends souvent le 170. Le couloir permet au bus d'aller beaucoup plus vite. À Aubervilliers, les travaux sont finis et la circulation des bus est vraiment plus facile. »

Lofti Berkani, responsable du magasin "C'est tout vu", avenue Edouard-Vaillant, 35 ans.

« La période des travaux a été pénible à cause



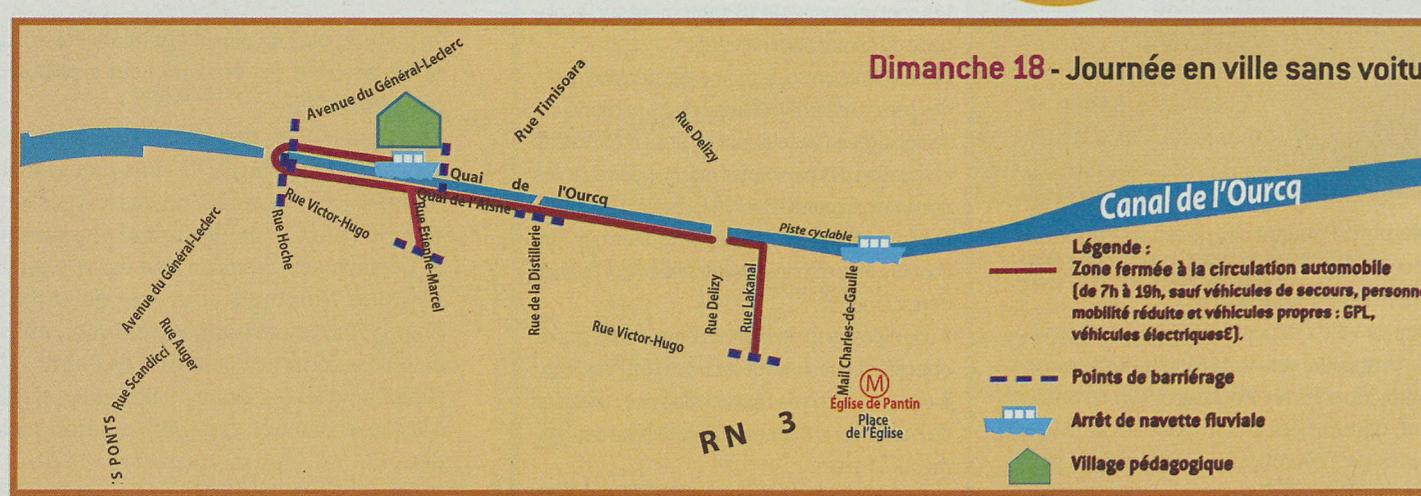
Marc Boizard, 59 ans

« Avec ce couloir, les bus ne seront plus bloqués dans les bouchons et grâce à l'aménagement des trottoirs, les personnes en fauteuil roulant pourront enfin prendre le bus, c'est une très bonne nouvelle! »

Opération Hoche-centre ville

Après les entrepôts Roche-Bobois, côté est de la rue Hoche, c'est, juste en face, l'immeuble d'habitations insalubres qui a été démolie au cours de l'été.

Une fois les phases de concertation et l'enquête publique réalisées, le réaménagement de la zone est en bonne voie. Il prévoit, à terme et au total, la construction de 300 logements, l'extension de l'entreprise Hermès avec des surfaces commerciales ouvertes sur rue, la revitalisation de la rue Hoche, la création d'une zone semi-piétonne et le passage en double sens de la ligne Mobilien 170.



Marche

Le marcheur du canal

Canal - Quand avez-vous commencé la marche ?

Daniel Dien : Je fais réellement de la marche depuis 1988. Mais j'ai commencé en 1977 un peu par hasard : il existe une randonnée de nuit Paris-Mantes-La-Jolie. Mon entreprise y participait, et avec quelques collègues du Crédit Lyonnais, nous nous sommes lancés dans l'aventure cette année-là. Ensuite je me suis contenté de faire quelques distances avec le club sportif de ma société. En 1988, je me qualifie pour le championnat de France des sports en entreprise et je le gagne ! L'année suivante, je réitère mon exploit.



Cela a dû vous pousser à prendre une licence dans un club affilié à la Fédération Française d'Athlétisme ?

D.D. : Effectivement. En 1992, je participe au championnat de France vétérans FFA et je termine à la 12^e place. Dans la foulée, je décide de prendre une licence. J'évolue alors des petites épreuves aux longues distances. En 1997, je participe à mon premier championnat de France à Petit-Quevilly (Normandie). Je finis 8^e en 11h10. En 2001, je me fixe un 200 km : je participe aux 24 heures du championnat de France à Perpignan. Je termine 2^e vétéran et 4^e au classement général. Puis je me suis lancé un autre défi : Châlons-en-Champagne-Colmar, une course de 366 km, parcourue en 53h49 où j'ai terminé 3^e.

En 2005, vous vous lancez dans votre premier Paris-Colmar, une course de 440 km. Comment se sont passées les sélections ?

D.D. : Les épreuves de qualification se sont

Daniel Dien, 54 ans, 1m75 pour 72 kg, Pantinois et employé de banque au Crédit Lyonnais, fait partie de ces fondus du macadam, spécialiste du « toujours plus loin ». Adepte de l'endurance, il revient du Paris-Colmar où il a terminé 9^e et parle de ce qui l'a poussé à marcher, seul ou accompagné. Entretien.

déroulées en deux étapes : à Bourges en octobre 2004 et à Dijon en avril 2005. Le Paris-Colmar a débuté le 8 juin dernier. J'ai terminé 9^e sur 14 participants (21 avaient été sélectionnés au départ). J'ai réalisé les 440 km en 64 heures et 59 minutes !

Comment se déroulent vos entraînements et à quoi accordez-vous le plus d'importance ?

D.D. : Pour Paris-Colmar, chaque semaine, j'ai avalé des kilomètres. Je m'entraîne depuis le canal de l'Ourcq, où j'habite, et je vais jusqu'à Bondy en faisant un aller-retour. De temps en temps, je pousse jusqu'à Aulnay-sous-Bois. Je m'entraîne également à Vincennes pour varier les plaisirs.

Qu'est-ce qui vous pousse à faire autant de kilomètres ?

D.D. : La nécessité de me préparer le mieux possible pour être prêt le jour de la compétition et éviter les pépins physiques. Et puis j'aime le goût de l'effort, et me dépasser. Les épreuves inférieures à 50 km sont trop courtes et cela va trop vite. J'aime la marche mais aussi la nouveauté, et en 1991, je suis parti au Népal en randonnée avec comme objec-

tif le camp de base de l'Annapurna (4500 m). En 1993, j'ai atteint le camp de base de l'Everest (5400 m).

Financer un projet sportif n'est pas facile et souvent coûteux. La ville de Pantin vous a-t-elle aidé ?

D.D. : Effectivement. Aussi, quand j'ai sollicité la ville pour réaliser le Paris-Colmar, le Maire, Bertrand Kern, et David Amsterdamer, son adjoint chargé des sports, ont eu la gentillesse de répondre favorablement à ma demande. Ils m'ont également fourni, pour mon équipe et moi-même, tee-shirt et casquettes des Foulees pantinoises. À mon retour de Colmar, j'ai même reçu un mot de félicitations de la part du maire pour ma performance.

À présent, quels sont vos objectifs ?

D.D. : Le 11 septembre, je vais participer aux 20 km sur route de Neuilly-sur-Marne (93), et une semaine plus tard, au championnat de France des sports en entreprise avec un 5000 m sur piste. Ensuite, j'enchaînerai avec le championnat de France des 100 km, à la mi-octobre, à Roubaix. Et peut-être, un nouveau Paris-Colmar en 2006 ou 2007.

Propos recueillis par Yvan Bernard

**Piscine**

Les pieds dans l'eau toute l'année

La piscine municipale Leclerc propose une journée portes ouvertes le samedi 10 septembre. L'occasion pour le grand public de découvrir les activités aquatiques pour l'année 2005/2006. L'accent sera également mis sur l'hygiène et les règles de propreté.



Une journée gratuite à la piscine pour prolonger les vacances ! Cela ne se manque pas. Au cours de la journée portes ouvertes, enfants et parents pourront participer à des activités et s'informer sur les différents programmes aquatiques pour la saison 2005/2006, ainsi que sur les modalités d'inscription. Plongée sous-marine, gym aquatique, baby club (bébés nageurs), aquadétente ou simplement cours de natation (voir encadré), il y en aura pour tous les goûts et tous les âges.

Par ailleurs, une campagne sur l'hygiène et les règles de propreté sera lancée (voir encadré). « Nous souhaitons mettre en place progressivement le port du bonnet, avec l'obligation de le porter à partir du 1^{er} janvier 2006, et rappeler, notamment, que seul le maillot de bain est accepté dans la piscine. L'objectif de la campagne sur l'hygiène est de sensibiliser les gens sur la propreté », indique Pierre-Alain Beaucourt, responsable de la piscine Leclerc.

Y.B.

Portes ouvertes de la piscine Leclerc

Samedi 10 septembre de 8.00 à 18.00.
Entrée libre.

Programme :

- De 8.00 à 9.30 : natation (initiation et perfectionnement) et sauvetage.
- De 9.30 à 11.00 : aqua gym (2 x 45 minutes).
- De 11.00 à 16.00 : baptême de plongée et natation libre.
- De 16.00 à 18.00 : jeux nautiques (parcours et relais).

Renseignements au 01 49 15 40 73

Les règles de propreté

- Je mets un maillot de bain et non un short.
- Avant d'entrer dans le bain, je me douche.
- Je me démaquille si je suis une fille.
- Je passe aux toilettes.
- Je mets un bonnet de bain.
- Je me rince les pieds dans le pédiluve.
- Après le bain, je me douche en me savonnant bien tout le corps et les cheveux.

Prendre une leçon de natation

Elles sont dispensées par des maîtres-nageurs sauveteurs. Les inscriptions se font dans des créneaux horaires bien précis. Chaque leçon dure trente minutes. Le coût est de 7,40 €, en plus du prix d'entrée de la piscine. On y apprend les trois bases de la natation : équilibre – respiration – propulsion. Puis les différentes nages :

brasse, crawl, dos crawlé, papillon.

Horaires publics, période scolaire

Lundi : fermé
Mardi : 12.00 à 13.00 et 16.30 à 18.45.
Mercredi : 12.00 à 18.45.
Jeudi : 12.00 à 13.00.
Vendredi : 12.00 à 13.00 et 16.30 à 20.30.
Samedi : 8.00 à 12.15 et 14.00 à 18.30.
Dimanche : 8.00 à 12.15.

Horaires publics, période de vacances scolaires

Lundi : fermé
Mardi, mercredi et jeudi : 9.00 à 18.45.
Vendredi : 9.00 à 20.30.
Samedi : 8.00 à 12.15 et 14.00 à 18.30.
Dimanche : 8.00 à 12.15.

L'ASPTT Paris football Ile-de-France

lance à partir de septembre une école de football réservée aux enfants de 6 à 8 ans. Elle aura lieu sur ses installations, au 202, avenue Jean-Jaurès, le mercredi après-midi de 14.00 à 16.00. Les cours seront encadrés par des éducateurs diplômés.

Renseignements et inscriptions au 01 48 37 83 00 ou 01 45 69 34 11.

SALON

Associations en fête

La 5^e édition du salon des associations se tiendra le dimanche 25 septembre au gymnase Maurice-Baquet. Au programme : animations pour tous les âges, prestations artistiques, expositions, ateliers, sans oublier la restauration et la buvette.

Cette année, 91 associations ont souhaité participer à l'événement. « Le salon est un véritable succès, se réjouit Raymonde Lamotte, conseillère municipale chargée de la vie associative. De plus en plus d'associations choisissent de s'installer à Pantin. On observe que les jeunes s'impliquent davantage, notamment dans les actions humanitaires. Et pour le salon, nous sommes aussi sollicités par des associations implantées dans les communes voisines qui souhaitent travailler en réseau. »

Le samedi sera consacré à l'installation des participants. Le dimanche, le salon est ouvert au public qui disposera de deux méthodes simples pour le découvrir. La première convient à une visite ciblée, pour ceux qui savent ce qu'ils cherchent, la seconde permet de découvrir l'ensemble du salon de manière ludique.

Parcours coloré et ludique

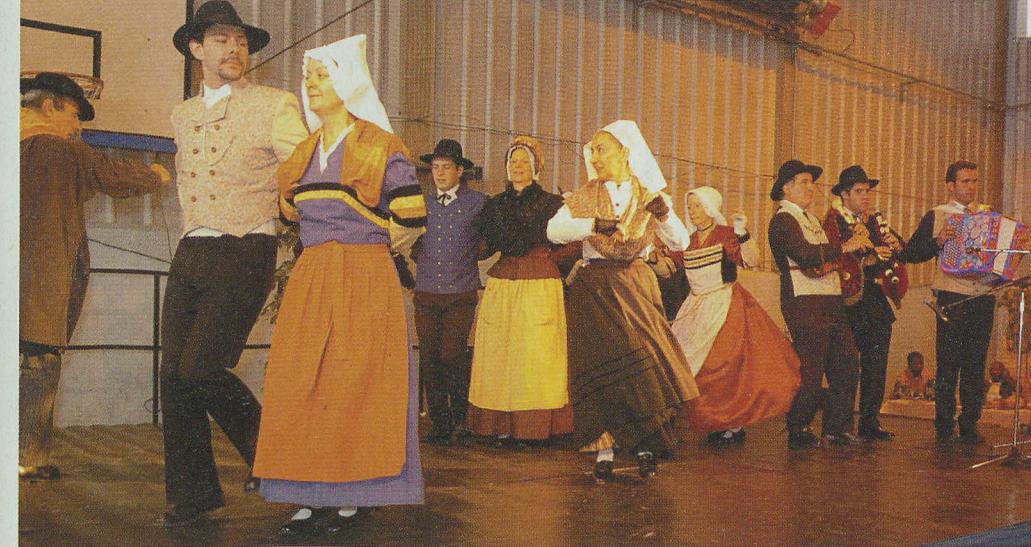
Pour les visiteurs avertis, le salon est organisé en pôles thématiques regroupant les associations par activités. A chaque pôle sa couleur : jaune pour « culture et arts », violet pour « sports et loisirs », rouge pour « santé et social », orange pour « citoyenneté et solidarité », rose pour « échanges internationaux », bleu pour « emploi, formation et économie solidaire » et vert pour « habitat, environnement et transport ».



Pour les visiteurs badins, un jeu-questionnaire sera distribué à l'entrée. Il sera possible de se promener à travers le salon en cherchant dans les stands les réponses aux questions préparées par les associations : « d'où vient l'appellation *Les enfants du paradis* ? », « combien de lettres comporte un jeu de Scrabble ? », « qu'est-ce que l'aphasie ? »... Sur la scène centrale, des prestations artistiques auront lieu dès 10.00 : danses folkloriques (Acacia), auvergnate (La yoyette),

comoriennes (Mzé azir), orientale (Centre artistique ZAZA), africaine (jeunes de la république démocratique du Congo). Le ton musical sera donné par l'Harmonie municipale et par Vocalità et Pergame.

Cette année, les ateliers feront le bonheur des amoureux des étoiles (Événementiel), des plages papier (origami avec Tipeu timpan et la MASI) et de lettres (CMS scrabble). Une exposition préparée par l'Association des paralysés de France (APF), intitulée « L'ac-



sociation, nous sommes installés tout à côté, au Pré-Saint-Gervais. Nous souhaitons maintenant améliorer et renforcer nos relations avec les partenaires locaux pantinois ».

Patricia de Aquino

→ **Salon des associations**
Dimanche 25 septembre de 10.00 à 18.00
→ **Gymnase Maurice-Baquet**
6/8 rue Honoré-d'Estienne-d'Orves

D Les tout-petits ne sont pas oubliés

Dans la salle de judo au sous-sol, les bambins seront sensibilisés au développement durable de manière ludique : un jeu de l'oie sur le thème de l'eau leur fera découvrir les enjeux de cette richesse de la planète et la convoitise qu'elle suscite (Mouvement national de lutte pour l'environnement/MNLE). Pour les accros de BD, l'Association des jeunes de la république démocratique du Congo (AJRDC) organise un atelier où les enfants pourront mettre la main à la pâte. Les Frimousses et Vin nem embarqueront les enfants dans l'univers des marionnettes pour les premières, et des contes du Burkina-Faso pour la deuxième. Vin nem, qui signifie « La lumière » en moore, langue majoritaire dans le pays, cherche à mettre en lumière les traditions orales de l'Afrique de l'Ouest. « Les contes sont souvent racontés sur fond musical, explique Bibata Roamba, responsable de Vin nem, il y a une véritable interaction entre la langue parlée et les instruments de musique – balafon, djembe, kora ». L'association tiendra également un stand qui présentera l'ensemble de ses actions pour la promotion de ces cultures orales.

D Deux nouvelles voix pantinoises

Le chant suscite l'engouement associatif : deux associations, récemment installées dans la ville, s'y consacrent. Vocalità, dont les chanteurs (amateurs de haut niveau et professionnels) se présenteront pendant le salon, et Pergame. Du nom de l'ancienne ville hellénique, Pergame s'est installée dans la commune depuis deux ans pour y faire résonner les musiques du monde. « Je souhaite monter une chorale, précise Mai Calleja, déléguée générale de l'association et professeur de chant. Nous espérons que le salon nous permettra de mieux nous faire connaître auprès des pantinois. Que les enfants et les adultes intéressés n'hésitent pas à venir nous voir ! ».

Restauration éclectique

Spécialités françaises accommodées par Karé manding, cuisine camerounaise assurée par l'Association d'entraide Beti. Jus de gingembre préparé par Femmes abourées et gâteaux concoctés par Cléopatra. Un choix multiculturel pour des prix modiques : assiette salée à 1,80 €, assiette de gâteaux à 1,50 €, boissons à 0,50 € ; le thé et le café sont offerts.

Promenade

Lumière sur le patrimoine

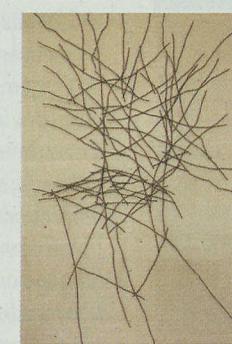
Cette année, le clou des Journées du patrimoine est une série de promenades-spectacles diurnes et nocturnes à travers les rues de la ville. Les 16, 17 et 18 septembre, des manifestations artistiques scandent les itinéraires pour attirer le regard des promeneurs piétons ou cyclistes sur la ville et son histoire.

Le samedi et le dimanche après-midi, rendez-vous à l'église Saint-Germain où débute la promenade organisée par le service Archives et patrimoine. Le voyage commence avec le comédien Pierre-François Kettler et se clôture au Pavillon, autour d'une exposition d'art plastique qui fait dialoguer les fonds ancien et contemporain de la commune.

Le parcours sillonnant la ville (environ deux heures) est jalonné de performances artistiques : la musique, le cinéma, la danse, le théâtre, les arts plastiques mettent en scène le paysage urbain afin d'en révéler sa richesse patrimoniale.

La clé de Paul

L'opération semble placée sous l'égide de Paul Klee : « *l'art ne rend pas le visible, il rend visible* », affirmait l'artiste-peintre. C'est une sculpture d'Isabelle Bonté qui incitera par exemple à la découverte de l'ancienne ferblanterie Picard et Petot. La sculptrice a choisi de suspendre, sous le porche du bâtiment, une chaise fabriquée en fil de fer épais. « *Le travail autour de la chaise, par ses matériaux,*



son évidemment, sa structure fragilisée du vide et de sa construction, reflète mon questionnement sur le fragile et l'absence », précise-t-elle. Un objet créé, posé en un lieu inusité, ravive la mémoire en rappelant l'existence du passé dans le présent.

La musique fait voir

Le groupe musical Lost in the Canal perdra les promeneurs dans les chansons évoquant Pantin pour attirer leur attention sur le 36 rue des Grilles. Hector Perez (guitare) et Sophie Poirier (accordéon) interpréteront les compositions de Renaud Séchan (Gueule d'aminche, La tire à Dédé), de Maurice Fanon (Jean-Marie de

Pantin), et d'Eugène Joullot et Emile Spencer (Fleur de Seine).

« Ce n'est pas toujours très joyeux, on est en plein dans la chanson réaliste, précise le guitariste. Et la plupart du temps, quand on trouve Pantin dans les paroles, c'est pour évoquer le cimetière. Mais ça fait partie de notre histoire et Sophie est en train de bien travailler les arrangements, ce sera beau. »

Invité chez l'habitant

Le lotissement de la rue de la Paix présente un bel ensemble architectural caractéristique de l'entre-deux-guerres. Claude Moskalenko, propriétaire d'un pavillon des années trente au 14bis de cette rue, invite les intéressés à découvrir l'architecture et des éléments de décor intérieur d'origine. « *J'ai eu un véritable coup de foudre pour cette maison, raconte-t-elle, que j'ai plaisir à faire partager. Le hall d'entrée, les mosaïques de hasard, la forme des fenêtres, les frises sont autant d'éléments typiques du style de l'époque* ».

Dimanche 18 septembre, deux visites à 14.00 et 15.00

Inscription indispensable au ☎ 01 49 15 39 99 (groupe limité à 5 personnes)

**Habitants et associations mobilisés**

Depuis leur fenêtre, les habitants des 3 et 5 rue de la Paix prépareront une surprise pour les promeneurs. Histoire d'ouvrir leurs yeux sur la curieuse architecture de leur immeuble en forme de paquetbot.

Le vendredi et le samedi soir, l'association L'Art au quotidien organise deux promena-

**Patrimoine écologique**

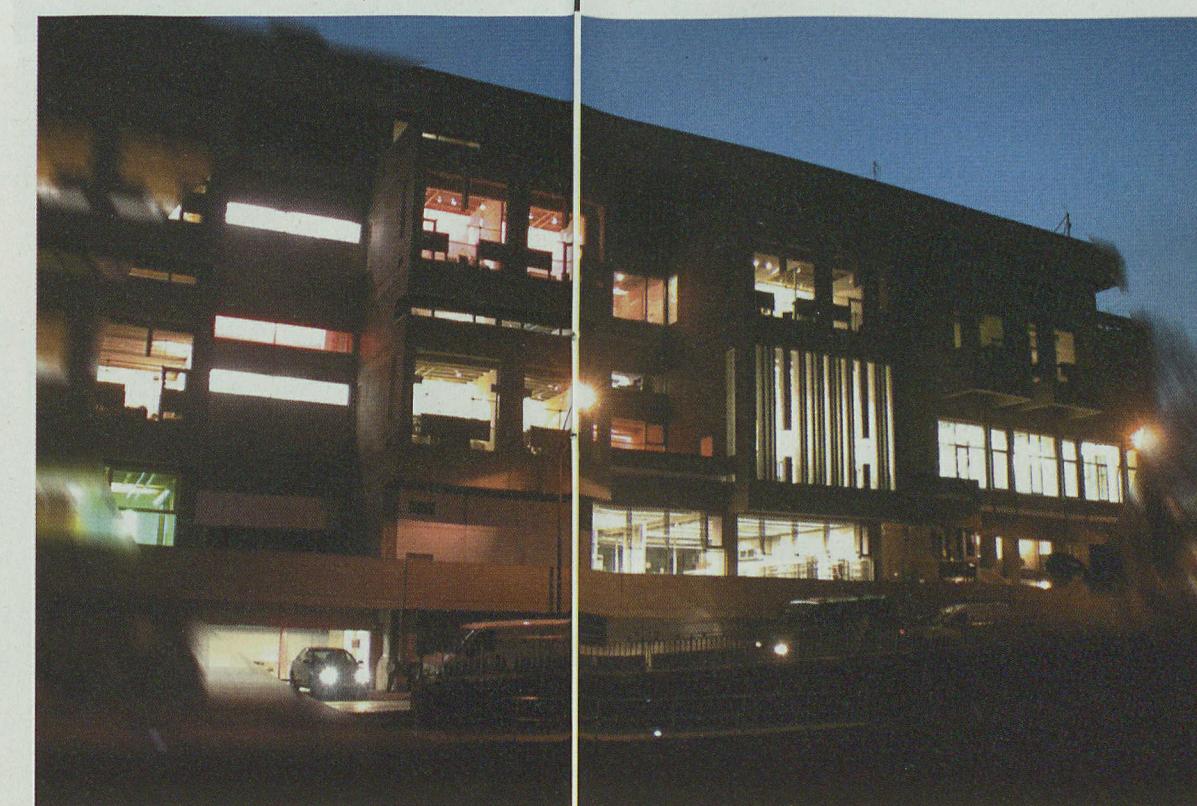
Le patrimoine, c'est aussi la nature. L'amandier situé dans l'impasse de Romainville s'est développé dans un puits ovale datant du XVIII^e siècle, à côté de la maison de plaisance, dite « folie », de la même époque. L'association Arbres remarquables : bilan, recherche, études et sauvegarde (ARBRES), qui a octroyé le label « arbre remarquable de France » à l'amandier pantinois, raconte son histoire ainsi que celle du site.

Vendredi 16 septembre, de 17.00 à 19.00.

En dehors de cette présentation, l'arbre reste visible. Un panneau donnera les principales informations le concernant.

des nocturnes à vélo, également jalonnées de performances contées, chorégraphiées, mises en scène et en musique. Les itinéraires, d'une durée de trois heures environ, sont proposés au départ de Pantin et de Paris simultanément. En fin de parcours, une rencontre sur le site de la Chambre de commerce et d'industrie rassemblera tous les cyclistes.

Patricia de Aquino



Patrimoine pratique

Promenades-spectacles piétonnes diurnes

Samedi 17 et dimanche 18 septembre, de 15.00 à 17.00

15.00 – église Saint-Germain, lectures par Pierre-François Kettler

15.30 – 3 et 5 rue de la Paix, les habitants font la surprise

15.40 – 36 rue des Grilles, groupe musical Lost in the Canal

16.00 – Ciné 104, films sur Pantin

16.30 – résidence Victor-Hugo, danse par Alexandre Thery

16.50 – rue Montgolfier, sculpture d'Isabelle Bonté

17.00 – Pavillon, lecture par les comédiens du théâtre-école, exposition d'art plastique

Inscription au 01 49 15 39 99 [les personnes n'ayant pas réservé ne pourront pas assister au solo dansé à 16.30 ni à l'intervention du théâtre-école à 17.00]

Promenades-spectacles cyclistes nocturnes

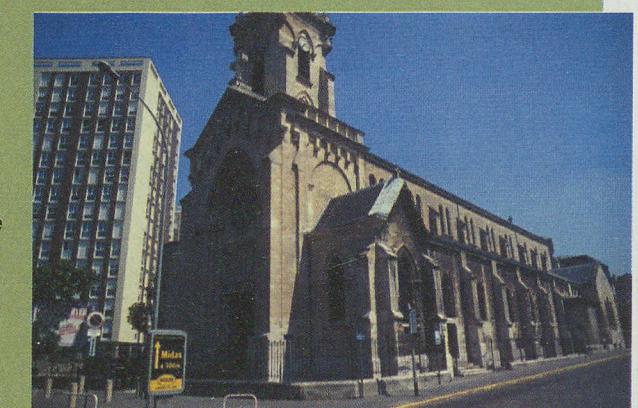
Vendredi 16 et samedi 17 septembre, à 20.30

Départs simultanés : à Pantin, rendez-vous au square Lapérouse, avenue Edouard-Vaillant ; à Paris, rendez-vous au 75 quai de Seine, devant le magasin « Vélo et chocolat ».

Possibilité de location de vélos sur place et d'une collation en fin de parcours, avec une participation financière.

Inscription obligatoire au

01 49 65 46 75

**Eglises**

Eglise Sainte-Marthe, visites guidées le **samedi 17 de 11.15 à 11.30 et le dimanche 18 de 11.30 à 11.45**. Renseignements au

01 48 45 02 77

Eglise Saint-Germain, ouverte le week-end.

<http://paroisse.stgermain.free.fr>

Centre national de la danse

6 visites guidées le **samedi 17, de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 18.00**

Inscription obligatoire au 01 41 83 27 27

Facture d'instruments baroques

Gilles Thomé, musicien et facteur d'instruments, dévoile les secrets de la facture de clarinettes, cors de basset et chalumeaux dans son atelier.

Samedi 17 septembre, deux présentations de 45min, à 10.30 et à 11.30.

28, rue Davoust

Inscription vivement conseillée au 01 49 15 39 99

La SEMIP investit les années 30

Les bureaux et l'imprimerie des Docks Rémois des architectes Lhotellier et Robin ont été réhabilités pour accueillir la SEMIP qui présentera, à l'occasion de la visite de leurs nouveaux locaux, quelques projets-phares de la ville liés au patrimoine industriel.

Samedi 17 septembre à 14.00

28 rue Hoche

Culture d'échange, échange de culture

La saison culturelle

2005/2006 s'annonce riche en échanges et en partenariats, très accessible à tous les publics. Une grande part est faite aux programmes pour les jeunes, initiés de plus en plus tôt.

Fière de ses festivals, la Ville leur rend cette année hommage.

C'est avec un ciné-concert que les enfants de Pantin découvriront le **14 septembre** au Ciné 104 à **15.00** le programme de leur saison culturelle. De nombreux spectacles, rencontres et activités sont en effet spécialement destinés cette année au jeune et au très jeune public. Nathalie Berlu, adjointe au maire déléguée à la culture et à la communication rappelle que « pour être sensible à la culture adulte, il faut y être initié enfant. Je me hérisse contre les produits marchands qu'on présente comme de la culture. Il faut apporter aux enfants une culture de qualité et leur montrer la spécificité du travail du créateur, former l'œil et l'écoute de l'individu. Pour cela, il est important de développer les liens des différents services et équipements de la ville avec les structures scolaires et extra-scolaires, avec les lieux de loisirs et sportifs, mais aussi avec les parents. »

Pantin aime ses festivals

Le **20 septembre à 20.00**, c'est la saison pour adultes qui sera présentée, toujours au Ciné 104, avec la projection du court-métrage *Les princesses de la piste* de Marie Hélia, qui a gagné en 2004 le Grand prix du festival Côté court. « C'est une façon symbolique pour la Ville de rendre hommage aux quatre festivals (Côté court, Photos et légendes, Danse dense et Banlieues bleues), explique Nathalie Berlu. Nous avons la chance d'avoir des festivals de qualité et divers qui ont trouvé un public au-delà de la ville. C'est la moindre des choses que



Les Wriggles le 1^{er} octobre à 20h30. Salle Jacques Brel.

nous les soutenons et que nous souhaitions les ouvrir à tout le public pantinois. Nous faisons le pari de les développer.

Le CND a augmenté son programme pour le jeune public et sait se mettre à sa portée. » La Ville de Pantin et le Centre National de la Danse ont d'ailleurs collaboré cette année

dans ce but. Six créateurs et leur spectacle seront mis en avant.

« Photos et légendes, en revanche, est concentré autour d'un public essentiellement constitué d'initiés, continue Nathalie Berlu. Les arts plastiques ne sont pas immédiatement accessibles et nous faisons des efforts pour les rendre plus

proximes de chacun. Cette année, nous voulons là aussi donner la priorité aux enfants. »

Une culture plus proche des gens

Pour la 15^e édition du festival Côté court, Jacky Evrard, son délégué général, apprécie la volonté des élus « de restituer cette manifestation au rayonnement national, à la ville de Pantin, et d'y intégrer ses habitants et ses élèves ». Pour cela, le prix du public (jury exclusivement pantinois) et celui décerné à la section Expérimental – Essai – Art vidéo par les élèves de l'école d'arts plastiques de Pantin sont reconduits.

Autre succès pour la ville, le festival de jazz, Banlieues bleues, s'installe, après plus de vingt ans d'existence, aux Quatre-Chemins. « C'est l'occasion, au-delà de la période du festival, de développer toute l'année les liens avec les différents publics, explique Nathalie Berlu. Nous souhaitons de ce fait, amplifier les propositions d'actions musicales dans les lycées et collèges. C'est aussi le moyen de tisser des liens plus étroits avec les autres lieux dédiés à la danse et à la musique. Décloisonner, partager, ouvrir, créer un maillage. Plus on est grand, plus on est fort et susceptible d'attirer un large public. » Dans cette volonté de développer les partenariats, celui avec la Villette est devenu une évidence. « Le but des élus est de faciliter aux Pantinois l'accès aux espaces

culturels de proximité, par des tarifs préférentiels, mais aussi par la médiation. Il s'agit d'informer nos publics sur des lieux de culture qu'ils n'ont pas toujours clairement identifiés. Des lieux où les échanges seront cette année très enrichissants.

Valérie Pomarede

Temps forts

Groupe F « Joueurs de lumières »

Spectacle présenté par le groupe F, concepteur de spectacles pyrotechniques (JO d'Athènes, Tour Eiffel...). Avec acteurs, musiciens et vidéastes, il fera redécouvrir le monde autour d'une gigantesque mappemonde.

► **Gratuit au Parc de la Villette. 16 septembre.**



Les Wriggles

Le quintet chantant qui a fait salle comble au Zénith de Paris en avril dernier s'arrête à Pantin. A peine accompagnée d'une guitare ou d'un ukulélé, cette bande de joyeux drilles incarne des personnages et entonne, avec gestuelles et mimiques, des chansons aux paroles grinçantes qui parodient et égratignent... pour notre plus grand plaisir. Les Wriggles n'hésitent pas à montrer du doigt, mais toujours avec beaucoup d'humour, les travers d'une société qui nous fait des misères. Ils nous permettent également d'exorciser nos démons en nous renvoyant le reflet de nos propres défauts. Ne manquez surtout pas ces virtuoses de la scène, bien servis par des lumières et une mise en scène de qualité.

► **Salle Jacques Brel. 1^{er} octobre à 20h30.**

Lire en fête

Deux expositions sont prévues cette année, l'une sur Jules Verne le visionnaire, à la bibliothèque du même nom, pour le centenaire de sa mort; l'autre, à la bibliothèque Elsa-Triolet, est le fait de Christophe Merlin, illustrateur enchanteur.

► **Bibliothèque Jules-Verne et Elsa-Triolet au mois d'octobre.**

Festival Photos et légendes

Cette année sur le thème du « merveilleux ».

► **Du 3 au 10 novembre.**

Les yeux noirs

Festival Villes des Musiques du Monde. Ce groupe de musiques yiddish et tziganes propose des chants et mélodies à la fois traditionnelles, populaires et modernes. Leurs textes engagés sur les difficultés de la vie et les tragédies de l'Histoire touchent notre sensibilité.



Leurs improvisations font de chaque concert un moment unique et plein d'énergie.

► **Salle Jacques Brel. 19 novembre à 20h30.**

Autour d'elles

Avec la compagnie du Vent d'Autan. Spectacle de cirque contemporain et d'acrobatie traditionnelle au Parc de la Villette.

► **Décembre.**



Festival Danse dense

Se divise cette année en trois séries :

« Danse de chantier », du **5 au 10 décembre**

« Petites scènes ouvertes », **23 et 24 janvier**

« Les incandescentes », du **24 au 26 mars**

« Je cheminerai toujours »

Spectacle-parcours proposé par le Théâtre du Voyage Intérieur et préparé tout au long de la saison avec dix jeunes Pantinois. En juillet, ceux-ci ont enregistré leurs autoportraits : « Se raconter au travers d'un passage de sa vie, donner sa voix, livrer une partie de son histoire ». Les spectateurs pourront faire une « traversée dans ces vies », grâce à un parcours labyrinthique fait de rencontres, apparitions et disparitions.

► **En partenariat avec la Villette. Février.**

Festival Banlieues bleues

Deux concerts prévus. ► **Mars.**

CND

Voyages chorégraphiés

Le Centre national de la danse (CND) ouvre la saison 2005/2006 en proposant un spectacle incontournable de la chorégraphe Robyn Orlin. En résidence longue à Pantin, la danseuse a pour projet de s'imprégner des situations d'interaction qu'elle aura développées avec les habitants en vue de sa nouvelle création.

La reprise de la pièce *We must eat our suckers with the wrappers on...* (*Nous devons manger nos sucreries avec l'emballage...*) marque le début de la résidence de Robyn Orlin au CND. Sur le thème de la transmission du SIDA qui décime l'Afrique, la pièce a déjà été jouée à travers le monde dans les plus grands théâtres mais aussi hors des scènes (gymnases, écoles, prisons...). Car un des intérêts majeurs du travail de la célèbre chorégraphe réside en sa capacité à échapper aux carcanes aussi bien des conceptions de l'art que des genres artistiques. Chez Robyn Orlin, l'art est destiné aussi bien à intervenir sur le monde en dénonçant ses injustices qu'à le décrire dans un langage plastique spécifique. Son travail n'hésite pas non plus à mêler la danse et le théâtre avec humour, tendresse et poésie.



Souffrance pudique

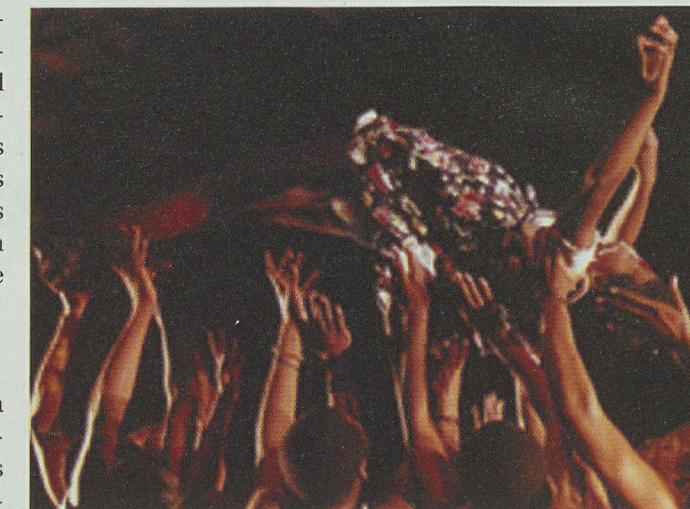
C'est avec pudeur et retenue que les quinze interprètes de *We must eat our suckers with the wrappers on...* transportent le spectateur au cœur du township sud-africain. Le quotidien y est fait de douleur et de grâce. La douleur et la violence, la souffrance et l'espoir sont racontés à travers les pas traditionnels zulus et les chants a cappella. Robyn Orlin fait une danse politique, au sens noble du terme, vouée à bouleverser l'ordre des choses en redistribuant les places habituellement attribuées à chacun. De la prise en compte du contexte social et culturel dans

lequel se développent ses créations au franchissement des frontières artiste-public, son travail iconoclaste brise les lieux communs qui enferment les espaces de l'art et du réel en des univers étanches. Ses créations sont des brassages heureux de tradition et de modernité, de culture populaire et d'avant-garde.

Made in Pantin

A Pantin jusqu'en juin 2007, la chorégraphe entreprendra d'aller à la rencontre des habitants de la ville et des environs, imaginant des situations ludiques où se croiseront des groupes d'âges et d'horizons très divers et les activités du CND. Ces échanges et ces va-et-vient entre l'extérieur et l'intérieur du monde de la danse constitueront la matière première de sa prochaine création. Robyn Orlin est une des onze chorégraphes en résidence qu'accueillera le CND cette année. «Largement inspirée de la question des iden-

tités – qu'elles soient culturelles, artistiques, religieuses ou politiques – la saison 2005-2006 du CND se parcourt comme un voyage autour du monde», précise Michel Sala, directeur général. Chine, Thaïlande, Inde, Japon, Moyen-Orient, Europe, Brésil, Etats-Unis, Afrique du Sud... multiples miroirs où se reflète la culture de l'autre», conclut-il. Patricia de Aquino



We must eat our suckers with the wrappers on...

Création de Robyn Orlin
Présentée au Grand studio du CND
En septembre : Du mardi 27 au vendredi 30, à 20.30
En octobre : Samedi 1^{er}, à 17.30 et 20.30, Lundi 3, à 14.30 et 20.30, Mardi 4, à 19.00, Mercredi 5, à 14.30 et 20.30.
Renseignements et réservations :
01 41 83 98 98

Octobre sera Beautiful

«Avec Beautiful, nous aimions créer une pièce que les gens quitteront en disant : c'était beau à voir», racontent les artistes de Beautiful. Gregory Maqoma est considéré comme un des plus talentueux chorégraphes de la nouvelle génération d'Afrique du Sud. Directeur artistique de Moving into dance, il travaille également pour sa propre compagnie, créant des pièces courageuses et engagées qui interrogent les identités et la sexualité dans son pays, tout en évoquant sa saisissante beauté. Dans Beautiful, Gre-

gory Maqoma danse en duo avec Shanel Winlock, actuellement engagée dans la compagnie d'Akram Khan à Londres.

→ Crédit de Gregory Maqoma. Interprétée par Gregory Maqoma et Shanel Winlock. Musique de George Motaung. Présentée en octobre au Studio 3 du CND. Mardi 4 à 20.30, Mercredi 5 à 19.00, Jeudi 6 et Vendredi 7 à 20.30. **Renseignements et réservations :** 01 41 83 98 98



Restaurant

Le Chalet : Entre Savoie et Bretagne

Ces derniers mois, la restauration pantinoise s'est enrichie de plusieurs établissements. Dans notre précédente édition, nous vous avons présenté le déjà fameux Plate's près de l'église de Pantin (courez-y si ce n'est déjà fait!). Aujourd'hui, grimpons, quelques centaines de mètres plus loin, au Chalet, un singulier croisement entre la Haute-Savoie et la Bretagne

Au bout de l'avenue Jean Lalive, presque aux Limites, on a du mal à reconnaître le petit immeuble qui abritait jusque-là une boutique de brocante. Les nouveaux maîtres des lieux l'ont transformé en un surprenant chalet, revêtu de mille bois, à l'intérieur comme en façade.

Six mois de travaux ont été nécessaires pour faire de cette ancienne grotte d'Ali Baba un lieu chaleureux et baigné d'astuces. De nombreux matériaux et objets ont été détournés de leur destination par le décorateur. Mais intéressons-nous à la table. La table sur laquelle trône un petit bol prêt à accueillir un bon coup de cidre. Eh oui le Chalet de Pantin, spécialiste de la cuisine savoyarde a également des accents de Loctudy «j'ai des

origines savoyardes, mais aussi bretonnes» explique Alice Houbachi, gérante de l'affaire. «Nous avons pensé que l'été, les gens seraient moins tentés par les spécialités montagnardes et que les crêpes feraient un bon complément. En fait, le soir, en plein mois d'août, on nous demande souvent la fondue.»

Et des fondues, la carte de la maison en propose une demi-douzaine différentes. De la classique à la spéciale champagne. Il en est de même pour les raclettes ou les tartiflettes. On y trouve même le Bethoud, un plat connu des seuls initiés, à base de fromage d'Abondance largement gratiné.

Les amateurs de crêpes et galettes n'ont eux aussi que l'embarras du choix. Salées, sucrées ou glacées, l'imagination d'Aldo, le chef est débordante.

En pratique

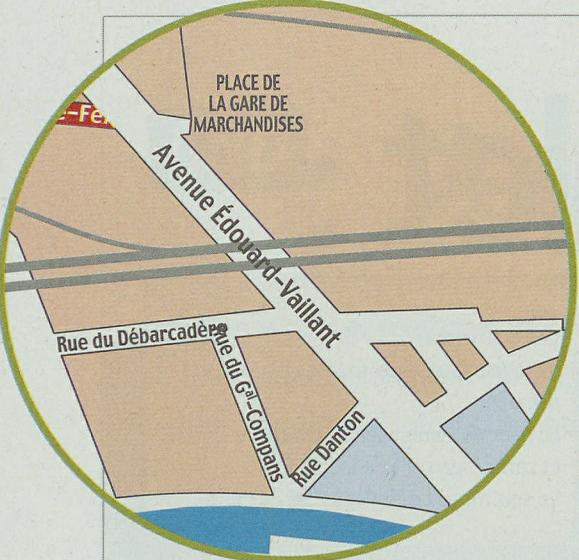
► Déjeuner et dîner tous les jours de la semaine
Le midi, plusieurs menus à partir de 10,50€ et carte. Menu enfant à 8,50€
Le soir, menu Le Chalet à 25€ ou carte

Côté budget, là aussi le client a le choix : entre le menu à 10,50€ avec buffet de hors d'œuvre, plat et boisson, servi le midi et celui du soir à 25€, il y a de la marge. Aldo propose aussi des produits haut de gamme comme la Saint-Jacques qu'il travaille à sa manière. La carte des vins présente également un large éventail. Mais ne négligez pas le cidre et goûtez donc au poiré, plus rare et plus subtil.

Depuis l'ouverture en avril dernier, le restaurant est fréquenté le midi par le personnel des nombreuses entreprises du quartier et le soir, la clientèle est plus familiale. «Les restaurants ouverts en soirée sont rares aux alentours et nous avons pas mal de clients qui viennent des villes voisines.» conclut Alice

■ Le Chalet
166, avenue Jean-Lalive
01 48 40 70 08



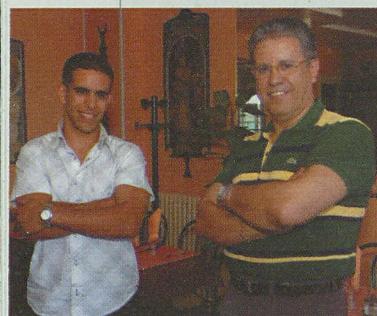


Canal continue son tour des commerces de la ville. Cette fois le petit bout de l'avenue Edouard Vaillant. Ses nombreux restaurants en font le lieu idéal pour une pause déjeunatoire pantinoise.

La pause s'impose

Repris en main depuis un an, le Relais du Pont est un commerce complet.

Bar, tabac, presse, jeux et restaurant se partagent la grande salle très lumineuse. Seul libraire du quartier, le patron est intarissable sur la presse quotidienne et magazine. Jeunes, moins jeunes, turfistes, chacun passe devant lui avant de commencer sa journée. Et bien-



tôt, le restaurant rénové sera un lieu convivial le midi.

Le Relais du Pont

Ouvert du lundi au vendredi de 5.30 à 20.00 et le samedi matin

25 avenue Edouard Vaillant et 1 rue du Débarcadère. ☎ 01 48 45 80 73

Le foie gras de Nadia

Si sa recette reste secrète, le foie gras de Nadia possède toujours ce goût unique (voir Canal n°135 – février 2005). Ouverte le jeudi soir depuis six mois, elle compte de nouveaux habitués parmi sa clientèle.

Le Cellier

Ouvert du lundi au vendredi midi et le jeudi soir 11 avenue Edouard Vaillant

⌚ 01 48 45 96 58

Entre Mairie et Quatre-Chemin

Le temps des C(e)ries

Petite maison d'édition pantinoise, Le temps des cerises a emprunté son nom à Louise Michel. Les publications sont héritées de l'esprit de la révolutionnaire, ancrées à gauche. La collection « La poésie dans le métro » parrainée par la RATP a fait connaître la maison d'édition à Paris. Aujourd'hui, ce sont presque 50 publications que sort chaque année Le temps des cerises, rebaptisée avec humour Le temps des crises. Fer de lance de la maison, le recueil de poèmes « Poèmes d'amour et de liberté » de Paul Eluard s'est vendu à près de 10 000 exemplaires.

► **Le temps des Cerises**
6 avenue Edouard Vaillant
⌚ 01 49 42 99 11



Qui aime bien assure bien

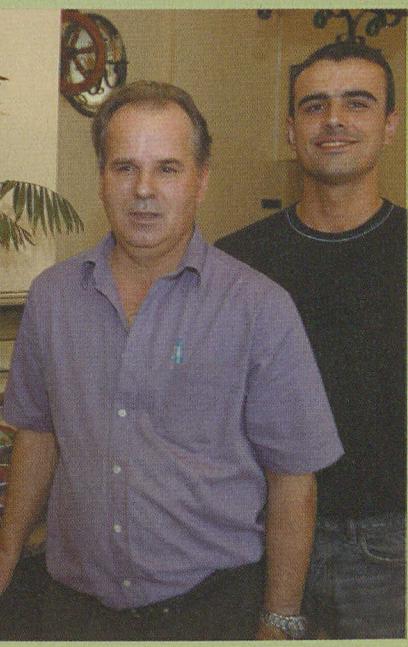
La Matmut (Mutuelle d'assurance des travailleurs mutualistes) s'est implantée sur Pantin il y a sept ans. Automobile, habitation, entreprises, bateaux... tous les biens peuvent être pris en charge par les contrats de la société d'assurance pantinoise. Elle propose également des crédits auto ou pour l'amélioration de l'habitat, des crédits personnels, des livrets d'épargne...

► **MATMUT** Ouvert le lundi de 13.45 à 17.30, du mardi au vendredi de 09.00 à 12.30 et de 13.45 à 17.30.
2 avenue Edouard Vaillant
⌚ 01 48 45 67 79

Pour voir du pays

A deux pas de la gare, la Chope de l'Est est un lieu de rendez-vous. Et les clients du midi ne s'y trompent pas. Le patron reçoit des visiteurs de Paris mais aussi des villes autour de Pantin. Avec des menus à partir de 9,15 €, « entrée, plat, boisson, dessert et café », comme le signale le patron, il n'est pas étonnant de voir près de 150 couverts par service le midi. Les différentes salles sont lumineuses, spacieuses et équipées d'un ventilateur. Un vrai moment de détente autour d'une morue ou d'une paella, ou tout simplement du plat du jour. Le soir, le patron aimerait assurer un service, notamment pour les routiers très demandeurs. Mais le stationnement difficile et l'organisation de ses équipes restent, pour l'instant, les obstacles à cette ouverture en soirée.

► **La Chope de l'Est**
Ouvert du lundi au vendredi de 6.00 à 21.30 et le samedi de 7.00 à 21.30
8 avenue Edouard Vaillant
⌚ 01 41 71 41 78



Dites-le avec des fleurs

Depuis février dernier, Aurélia Fleurs s'est implanté face à la mairie. Plantes et fleurs fraîches ou artificielles s'y côtoient dans une boutique spacieuse et lumineuse. Spécialistes des cérémonies, les fleuristes travaillent beaucoup avec les entreprises de la région, mais aussi avec les romantiques pantinois. Chrystelle, fleuriste à Aubervilliers, a convaincu son père de la rejoindre à Pantin et tous les deux offrent un accueil chaleureux à leurs clients. Membres des réseaux Interflora et Euro-Florist, ils livrent bouquets et compositions à domicile.

► **Aurélia Fleurs**
Ouvert du lundi au samedi de 9.00 à 19.30 et les dimanches de fêtes
11 avenue Edouard Vaillant
⌚ 01 48 45 53 97



Zéro blabla...

MMA est la seconde société d'assurance autour de la mairie. Elle propose des contrats de tous types concernant les biens et les personnes. Elle est également active dans le domaine des placements prévoyance et des assurances

personnelles et professionnelles.

► **MMA – Cabinet Rupalley**
Ouvert le lundi de 10.00 à 13.00 et de 14.00 à 17.00, du mardi au vendredi de 9.00 à 13.00 et de 14.00 à 18.00 et le samedi de 9.00 à 12.00
7 avenue Edouard Vaillant
⌚ 01 49 42 09 76

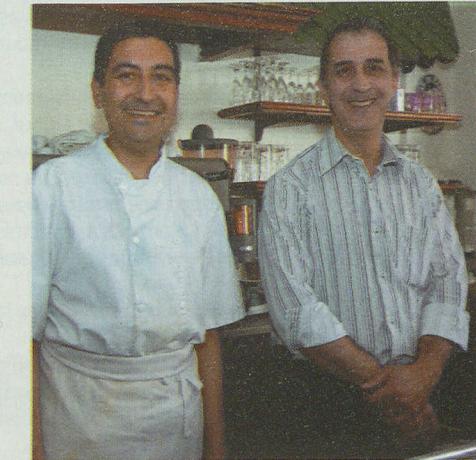


Aux délices turcs

Envie d'un simple kebab ou de spécialités turques plus développées ? Un petit arrêt au



Tout va très bien, Madame la Marquise... Depuis près de 40 ans, la Marquise se cuisine à la française. Après un changement de propriétaire au début 2005, la cuisine n'a pas changé, l'esprit non plus. Les habitués se retrouvent autour de formules à 11 € (entrée, plat du jour, dessert) ou à 18 € (entrée, plat, dessert à la carte). L'accueil et le service sont



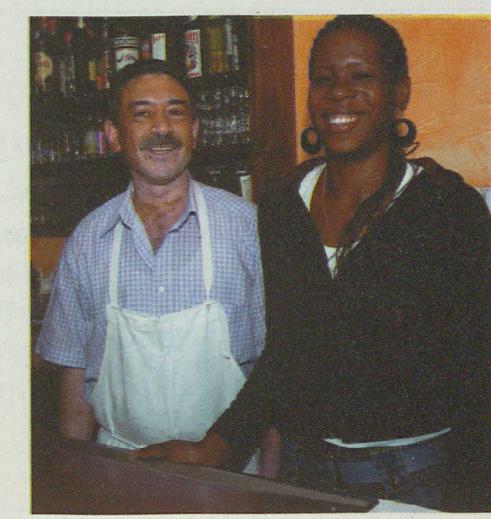
une invitation à revenir dans ce petit restaurant qui sert près de 50 couverts par jour.

► **La Marquise**
Ouvert du lundi au samedi, service du midi, et le soir sur réservation.
4 avenue Edouard Vaillant
⌚ 01 48 45 19 42

Un avant-goût de l'Italie

Spécialités italiennes, sur place ou à emporter. Telle est la définition de la Pizza Saint-Mathieu. La salle sert également pour les repas d'affaires ou les séminaires des entreprises du quartier. Remise à neuf après les travaux du printemps dernier, la pizzeria peut désormais accueillir en sous-sol des soirées privées avec un espace dédié aux danseurs.

► **Pizza Saint Matthieu**
Ouvert du lundi au vendredi de 10.30 à 15.00 et de 18.30 à 22.30
6 avenue Edouard Vaillant
⌚ 01 48 43 28 02



TRIBUNES POLITIQUES

Majorité municipale

Plus loin, plus haut, plus sport !

Toujours soucieux de la qualité des services de la ville, nous travaillons pour le développement de la pratique sportive pour tous à Pantin. L'année passée a déjà été riche pour le sport dans notre ville : si le succès de Jean-Marc Mormeck pour la réunification du titre de champion du monde des mi-lourds de boxe anglaise est un des exemples les plus marquants, nous nous félicitons de voir nos équipes de volley-ball féminin et de tennis de table progresser aussi nettement dans le classement national.

Le Contrat Sportif Local signé entre la ville et les associations sportives en 2003 permet de décliner notre politique sportive pour la ville en appréhendant mieux les besoins des pantinois(es).

Ainsi, la ville soutient son effort dans la réhabilitation du patrimoine sportif : après la rénovation des vestiaires du stade Méhul, c'est au tour de ceux de Maurice-Bacquet. Le skate-parc a également été inauguré cette année. Dans le cadre du Grand Projet de Ville des Courtillères, un nouveau gymnase va être construit incluant une salle de sports de combat : boxe anglaise, boxe française et tous les arts martiaux [où J.-M. Mormeck a déjà émis le souhait de s'entraîner et de travailler avec les jeunes]. Les études préparatoires pour la rénovation de la piscine sont engagées.

Le dynamisme sportif de la ville se confirme avec la reformation du club de rugby (Olympique de Rugby).

A travers notre soutien à la pratique du sport, nous affirmons notre attachement aux valeurs dont le sport est vecteur telles que la solidarité, l'écoute, le respect et confirmions notre projet de mieux vivre tous ensemble à Pantin.

David Amsterdamer, Adjoint au Maire, pour le groupe socialiste, radical et républicain

Emploi : mieux, plus, autrement !

Héritant de l'équipe précédente une terrible situation d'échec, le gouvernement Villepin/Sarkozy a décidé de prendre par ordonnances des décisions en matière d'emploi, qui iront toutes dans le même sens : fragiliser le contrat de travail, limiter les charges du capital, réduire le droit et les protections traditionnelles.

Cet ensemble disparate de dispositions mal financées, de cadeaux préélectoraux, n'est évidemment pas à la hauteur de la question posée depuis 30 ans à la société française. Elles ne vont pas à la racine des choses.

Les politiques de droite réduisent le problème à un problème de fonctionnement du marché du travail. Elles culpabilisent les chômeurs, elles réduisent à néant le service de placement public.

C'est l'inverse qu'il faut faire : placer l'emploi au cœur des choix industriels, technologiques, fiscaux, sociaux, éducatifs et sanitaires de l'avenir.

La qualité de la vie et une autre logique de production peuvent seules être porteuses d'une vraie dynamique de partage du travail et de création d'emplois durables.

L'emploi se fabrique de bas en haut sur les territoires et non de haut en bas depuis les ministères.

Une politique efficace suppose l'extension des droits et la sécurisation des salariés, leur qualification tout au long de la vie, pour anticiper sur les risques de fermetures et de délocalisations.

Elle repose sur la coopération entre les entreprises et les territoires, le partage de l'information économique, la recherche en commun afin de créer des emplois écologiquement performants et véritablement solides.

Elle implique le développement de l'économie sociale et solidaire, pilier d'une économie réellement plurielle dans laquelle les services publics jouent tout leur rôle.

Au total, c'est une autre idée du « vivre ensemble » dans nos villes qui constituera dans les années à venir une réponse efficace à des formes nouvelles et sécurisées de partage de l'activité.

C'est à cela que s'attachent les élus verts dans notre ville. Ils apportent à la gestion de notre ville la vision innovante et l'imagination qui sont en train de lui faire changer de visage.

Aline Archimbaud, Présidente du groupe des Elus verts et apparentés.

Opposition municipale

Musique !

Texte non parvenu dans les délais de bouclage de cette édition

Le maire nous a interdit la tribune politique consacrée à l'Harmonie de Pantin dans le numéro de Canal de juillet-août, mais madame l'adjointe au maire à la culture s'y offre deux pages pour vendre son "projet" d'école nationale de musique et de danse nouvelle formule.

La Ville serait donc à la recherche de financements pour la réalisation du pôle musical et l'Etat, qui subventionne les écoles nationales de musique, préparerait des textes (on ne les connaît pas) qui demanderaient aux ENM d'accroître le panel d'instruments étudiés et le nombre d'heures et de s'ouvrir à la pratique amateur pour les adultes.

Pour atteindre ses objectifs, la majorité municipale de Pantin décide de faire des économies en intégrant l'école d'harmonie à l'ENM. Mais rien n'oblige la Ville à procéder ainsi et ce n'est pas en essayant de faire porter le chapeau au conseil général et au conseil régional qui n'ont rien demandé de tel, que l'on va nous convaincre. Répétons-le : il y a la place à Pantin pour deux écoles de musique complémentaires et ce n'est pas un problème d'argent. La Ville a les moyens de les faire vivre. Pourquoi ne pas créer des heures d'enseignement à l'ENM et conserver les deux écoles ?

Si le projet de la majorité municipale était adopté, quelles garanties auraient les élèves de l'actuelle école de l'Harmonie qu'ils pourront continuer à apprendre la musique de la manière singulière qu'ils apprécient et à avoir une pratique d'ensemble aussi riche qu'aujourd'hui ? Quelles garanties pour le devenir de l'Harmonie et de ses différents orchestres ?

Il faut à l'évidence une concertation sérieuse et un vrai projet dont nous n'avons pas encore vu la première ligne écrite jusqu'à présent.

D'où une question de fond : quelle est la place de la culture à Pantin ? Simple produit de communication destiné à vendre la ville à l'extérieur ou action pour que chacun puisse s'épanouir dans des pratiques ouvertes et plurielles ?

Nous organiserons à l'automne une rencontre de tous les acteurs culturels pantinois pour en débattre.

Joëlle Pitkevicht, conseillère municipale, groupe des élus communistes, partenaires et citoyens.

TRIBUNES POLITIQUES

Lors de sa séance du 1^{er} juillet 2004, le conseil municipal a décidé, conformément aux prescriptions légales, de consacrer une page de Canal sous la forme d'un espace de libre expression des groupes politiques représentés au sein de l'assemblée communale.

Afin de permettre à toutes les sensibilités siégeant au conseil municipal de s'exprimer, les tribunes seront publiées de la manière suivante :

Pour la majorité municipale

Septembre 2005

- Groupe socialiste, radical et citoyen
- Groupe des élus verts et apparentés

Octobre 2005

- Groupe socialiste, radical et citoyen
- Groupe des élus verts et apparentés
- Mouvement républicain et citoyen

Novembre 2005

- Groupe socialiste, radical et citoyen
- Groupe des élus verts et apparentés

Décembre 2005

- Groupe socialiste, radical et citoyen
- Groupe des élus verts et apparentés
- Parti radical de gauche

Pour l'opposition municipale

Septembre 2005

- Groupe des élus communistes, partenaires et citoyens
- Intergroupe « Le vrai changement »

Octobre 2005

- Groupe des élus communistes, partenaires et citoyens
- Intergroupe UMP-UDF-Divers Droite

Novembre 2005

- Groupe des élus communistes, partenaires et citoyens
- Intergroupe « Le vrai changement »

Décembre 2005

- Groupe des élus communistes, partenaires et citoyens
- Intergroupe UMP-UDF-Divers Droite



**semaine européenne
de la mobilité
du 18 au 23 septembre**

Illustration : Se communiqué - Juillet 2005

**Dimanche 18
Journée en ville sans voiture
« Bougez autrement ! »**

Renseignements : 01 49 15 41 77

P
ville-pantin.fr

**Soirée de l'association des commerçants des Quatre-Chemins
Samedi 15 octobre à 20.30**

Salle Jacques Brel

Pour fêter sa première année d'exercice, l'association des commerçants des Quatre-Chemins organise le 15 octobre une grande soirée festive : buffet, animations et nombreuses surprises. La soirée est ouverte aux commerçants, mais plus largement à tous les Pantinois. Une participation aux frais sera demandée.

Réservation obligatoire auprès de :
Chez Marylou
51, av Edouard-Vaillant
06 62 61 49 10
Pharmacie Legal
44, rue Magenta
01 48 45 23 62
Pizzeria Sandra
62, av Edouard-Vaillant
01 49 42 05 49



salon des associations de Pantin

dimanche
25 septembre
entrée libre de 10 à 18h

Direction de la communication - juillet 2006

Gymnase Maurice-Baquet
6/8, rue d'Estienne d'Orves
M Hoche

